

FCP (Fonds Commun de Placement)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

AFER PATRIMOINE

Rapport annuel au 30 septembre 2024

Commercialisateur : **ABEILLE VIE - ABEILLE EPARGNE RETRAITE**

Société de Gestion : **OFI INVEST AM**

Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**

Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**

Commissaire aux comptes : **KPMG Audit**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier - 75017 Paris
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



Ofi invest
Asset Management

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

Dénomination

Afer Patrimoine

Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

Ce produit promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

Synthèse de l'offre de gestion

Part	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
C/D	FR0010094789	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	500 euros	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum
D	FR001400LOP8	Distribution	Distribution	Euro	Dernière VL connue de la part C/D (FR0010094789) à la date de création de la part D	Tous souscripteurs, plus particulièrement destiné à servir de support à des contrats d'assurance-vie en unité de compte souscrits sous l'égide de l'AFER auprès d'Abeille Vie et d'Abeille Epargne Retraite.	Pas de minimum	Pas de minimum

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif, en investissant de manière active sur différentes classes d'actifs (actions, obligations, monétaires), de réaliser au moyen d'une gestion discrétionnaire, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, une performance nette de frais supérieure à l'indice composite 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR et 20% MSCI World NR EUR.

Indicateur de référence

Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois a posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice composite suivant (cours de clôture, dividendes/coupons réinvestis) :

- 80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR : cet indice est un indice obligataire composé des emprunts gouvernementaux et non gouvernementaux, libellé en euro, à taux fixe, dont l'émetteur bénéficie d'une notation : catégorie investissement. Il est calculé quotidiennement et publié par Bloomberg. Le FCP est géré activement. La composition du FCP peut s'écarte significativement de la répartition de l'indicateur ;
- 20% de MSCI World NR EUR (cours de clôture - dividendes réinvestis) : cet indice est un indice action constitué des actions de grandes capitalisations des pays développés, libellé en euro. Il est calculé quotidiennement et publié par MSCI.

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

L'indicateur de référence est utilisé pour des objectifs de mesure de performance financière. Il a été choisi indépendamment des caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le FCP.

Stratégie d'investissement

Stratégie utilisée :

La stratégie d'investissement repose sur une allocation d'actifs permettant de sélectionner les investissements afin d'exposer les portefeuilles à différentes classes d'actifs, notamment sur les marchés obligataires, monétaires, d'actions et de devises, directement ou indirectement via l'investissement dans des OPC ou l'utilisation d'instruments dérivés. L'allocation d'actifs du portefeuille et la sélection des valeurs mobilières sont entièrement discrétionnaires et revues périodiquement par le gestionnaire.

La construction du portefeuille du FCP repose sur une allocation stratégique qui sera pilotée tactiquement selon les contextes économiques et de marchés, dont les investissements seront en correspondance avec l'indice de référence composite mentionné.

Le portefeuille sera géré de manière active et discrétionnaire, en termes de classes d'actifs et d'expositions géographiques.

A ce titre, le portefeuille du FCP pourra être exposé comme suit :

- Entre 0% et 40% de l'actif net en actions et titres donnant accès au capital ou aux droits de vote de sociétés (au travers d'OPC) ;
- Entre 0% et 100% de l'actif net en titres de créance ou instruments du marché monétaire (au travers de titres vifs ou d'OPC).

Le FCP pourra investir entre 0% et 50 % de son actif net en parts ou actions d'OPC.

Si l'allocation d'actifs à vocation à tendre vers un portefeuille plus sensible à la performance des taux que des actions, le gestionnaire surpondérera l'une ou l'autre de ces classes d'actifs. Les convictions des gérants vont s'exprimer également par la sélection des titres actions (au travers d'OPC) et taux (soit en direct ou au travers d'OPC).

Le portefeuille aura recours à différents types d'instruments financiers. Concernant la sélection des titres vifs ou la sélection des OPC, le gérant appliquera les processus de sélection suivants :

Pour les Titres « emprunts d'états et crédit » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- Sélection des valeurs en fonction du scénario défini, de la situation des émetteurs et de leur spread, de leur rating et de la maturité des titres ;

Pour les titres détenus dans les OPC « actions » :

- Analyse macro-économique définissant les grandes thématiques boursières et les orientations sectorielles et géographiques ;
- En fonction de ses anticipations, des scénarios macro-économiques qu'il privilégie et de son appréciation des marchés, le gérant se positionnera acheteur des secteurs qu'il estimera approprié à la réalisation de l'objectif de gestion du portefeuille ;
- Puis les valeurs seront sélectionnées en fonction de leur potentiel de valorisation, des perspectives de croissance de la société émettrice, de la qualité de son management et de sa communication financière ainsi que de la négociabilité du titre sur le marché.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM sera comprise entre 0 et +10.

S'agissant des OPC, ils seront sélectionnés en fonction de la connaissance du profil de risque et du processus de gestion et de la qualité de la relation avec le gestionnaire.

Le FCP pourra supporter un risque de change entre 0% et 50% de l'actif net.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers.

L'univers d'investissement du Fonds se compose de titres vifs (obligations et instruments du marché monétaire) mais également de parts ou actions d'OPC (actions, obligations et instruments du marché monétaire).

Le Fonds s'engage à ce que la note ESG moyenne de la poche constituée d'emprunts d'états soit supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR comprenant les valeurs composant l'indice J.P. Morgan EMU Government Bond et à ce que la note ESG moyenne de la poche constituée de titres de créance Investment Grade soit supérieure à la note ESG moyenne de l'univers ISR comprenant les valeurs composant l'indice Bloomberg Euro Aggregate Corporate.

Sur la partie titres vifs :

L'équipe d'analyse ESG réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux (E et S) spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance (G).

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impacts environnementaux, lutte contre la corruption...) ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée..

Selon l'analyse de la Société de Gestion, les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constituent des zones de risque qui peuvent avoir des impacts financiers significatifs sur les émetteurs et donc sur leur durabilité. Par ailleurs, les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie de croissance des réponses aux enjeux du développement durable créent des opportunités qui participent à leur développement économique. Dans ce sens, l'analyse ESG complète et enrichit l'analyse financière traditionnelle.

L'équipe d'analyse ESG définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (ESG listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux les plus importants. A partir du référentiel, une Note ESG est calculée sur 10 pour chaque émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés E et S et d'autre part les enjeux G.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants et de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités.

La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux E, S et G est spécifique à chaque secteur d'activités.

Ces notes peuvent faire l'objet :

- D'éventuels malus lié à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés ;
- D'éventuels bonus ou malus attribués par l'analyste en charge du secteur en cas de divergence sur l'appréciation d'un enjeu par l'agence de notation.

Les États comme les émetteurs privés font face à des risques extra-financiers de long terme : risques liés à leur gouvernance, risques sociaux, risques environnementaux. Ces différents risques agissent sur leur stabilité politique et sociale, leur santé économique et financière.

Prendre en compte ces éléments dans l'évaluation des États contribue à l'estimation de leur capacité à faire face à leurs engagements dans le futur.

A partir du référentiel d'enjeux clés des Etats, une Note ESG est calculée par Etat. Les domaines E et S représentent chacun 30 % de la note, et le domaine G 40 %. Pour chaque enjeu, cette note reflète le positionnement de l'Etat par rapport à ses pairs. Cette note ESG est calculée sur 5.

La part des émetteurs analysés ESG dans le portefeuille représente 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Dans la limite de 10% maximum de l'actif, le gérant pourra sélectionner des valeurs ou des titres (tels que titres de créance ou sociétés non couvertes par l'analyse ESG de MSCI ESG Research) ne disposant pas d'une note ESG.

A partir de l'univers d'investissement de départ, le Fonds applique les politiques d'exclusion synthétisées dans le document dénommé « Politique d'investissement Exclusions sectorielles et normatives », disponible à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/ISR_politique-investissement_exclusions-sectorielles-et-normatives.pdf. Ces politiques d'exclusion sont également disponibles dans leur intégralité sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>.

Sur la partie OPC :

Au minimum 75% de l'actif net est classée en OPC Article 8 ou Article 9.

Les Sociétés de Gestion n'ont pas toutes le même process ISR et disposent de moyens qui leur sont propres, néanmoins, l'analyse OPC vise à garantir qu'une analyse des trois piliers : Environnemental, Social et Gouvernance est toujours réalisée afin d'opérer une sélection des émetteurs présentant les meilleures pratiques ESG au sein de leur secteur ou leur univers.

Le Fonds ne dispose pas du label ISR.

Les actifs hors dérivés intégrés

❖ ***Actions et titres donnant accès au capital :***

Néant.

❖ ***Titres de créance et instruments du marché monétaire :***

Le portefeuille pourra être investi, en direct ou au travers d'OPC, entre 0% et 100% de son actif net aux titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en toutes devises. Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant de titres de créance et d'instruments du marché monétaire est de 80% de l'actif net. Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera notamment la suivante :

- Obligations à taux fixe
- Obligations à taux variables
- Obligations indexées sur l'inflation
- Obligations souveraines
- Obligations high yield
- Titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- Titres participatifs
- Titres subordonnés
- Bons du trésor
- Obligations callables
- Obligations puttables

Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») jusqu'à 10% de l'actif net.

Les titres sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques, y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinés issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres sélectionnés relèveront de toutes les notations.

Le FCP pourra investir dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 50% de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la Société de Gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.

Ainsi, les décisions d'investissement ou de cession des instruments de crédit ne se fondent pas mécaniquement et exclusivement sur le critère de leur notation et reposent notamment sur une analyse interne du risque de crédit ou de marché. La décision d'acquérir ou de céder un actif se base également sur d'autres critères d'analyse du gérant. En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des porteurs et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

❖ **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir jusqu'à 50% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	50 %
FIA de droit français*	30%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	30%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la société de gestion ou des sociétés de gestion liées.

Pour les OPC Actions :

Le portefeuille pourra être investi, au travers d'OPC, entre 0 et 40% de son actif net en actions cotées ou titres donnant accès au capital ou aux droits de votes de sociétés.

Le niveau d'utilisation généralement recherché, correspondant à l'utilisation habituelle envisagée par le gérant d'actions et de titres donnant accès directement ou indirectement au capital ou au droit de vote de sociétés, est de 20% de l'actif net.

Il est rappelé qu'une allocation cible constitue un objectif, et non un ratio impératif, qui peut ne pas être respecté en raison de conjonctures particulières laissant penser au gérant qu'une classe d'actif peut ne pas présenter l'investissement optimal à un moment donné.

Les émetteurs sélectionnés pourront relever de toutes zones géographiques y compris des pays émergents dans la limite de 20% de l'actif net, sans que toutefois la quote-part de l'actif investie directement ou indirectement en titres combinées issus de pays émergents puisse excéder 30% de l'actif net.

Les titres détenus pourront concerter tous les secteurs économiques et relèveront de toutes tailles de capitalisation. Ils seront libellés en toutes devises.

Les instruments dérivés

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

Nature des marchés d'intervention :

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage (dans la limite de 10% de l'actif net)

Nature des instruments utilisés :

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit : Credit Default Swap (CDS) et Total Return Swap (TRS) (sur indices et sur single-name)

Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché

Informations particulières sur l'utilisation des TRS :

Lorsqu'elle a recours aux Total Return Swap (TRS), la société de gestion peut décider d'échanger son portefeuille contre un indice afin de figer la surperformance générée. Il peut en outre procéder à un arbitrage entre les classes d'actifs ou entre secteurs et/ou zones géographiques afin de réaliser une performance opportuniste.

Le FCP pourra avoir recours à des TRS dans la limite de 50% maximum de l'actif net. Les actifs pouvant faire l'objet de tels contrats sont les obligations et autres titres de créances, ces actifs étant compatibles avec la stratégie de gestion du fonds. Le TRS est un contrat d'échange négocié de gré à gré dit de « rendement global ».

L'utilisation des TRS est systématiquement opérée dans l'unique but d'accomplir l'objectif de gestion de l'OPCVM et fera l'objet d'une rémunération entièrement acquise à l'OPCVM. Les contrats d'échange de rendement global auront une maturité fixe et feront l'objet d'une négociation en amont avec les contreparties sur l'univers d'investissement et sur le détail des coûts qui leurs sont associés.

Dans ce cadre, le FCP peut recevoir/verser des garanties financières (collateral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « garanties financières ».

Les actifs faisant l'objet d'un contrat d'échange sur rendement global seront conservés par la contrepartie de l'opération ou le dépositaire.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion) sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet www.ofi-invest-am.com.

Les instruments intégrant des dérivés

Le FCP pourra détenir les instruments intégrants des dérivés suivants :

Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

Nature des interventions :

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

Nature des instruments utilisés :

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net)
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion à adapter en fonction de chaque fonds :

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- D'exposer le portefeuille au marché des actions et des devises ;
- D'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- Ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les actions ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

Les dépôts

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités à hauteur 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

Les emprunts d'espèces

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces (emprunts et découverts bancaires) à hauteur de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres

Nature des opérations utilisées :

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

Nature des interventions :

- Gestion de la trésorerie
- Optimisation des revenus du FCP
- Autre nature

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au FCP.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la société de gestion), sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com.

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garanties, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Ofi Invest Asset Management veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique du prospectus « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique « Profil de risque ».

Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunt de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	100%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	10%	10%	Néant	Néant

Effet de levier maximum

Le niveau de l'effet de levier indicatif du FCP est de 200%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

Contreparties utilisées

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la société de gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : www.ofi-invest-am.com. Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des contrats d'échange sur rendement global (TRS) et à des opérations d'acquisition et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir dispositions relatives aux contreparties sélectionnés dans la partie « Information particulière sur l'utilisation des TRS » et « Les acquisitions et cessions temporaires de titres »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

Garanties financières

Dans le cadre de ces opérations, du FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%. Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable. Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le dépositaire.

SFDR

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »), mais ne fait pas de cette promotion un objectif d'investissement durable. Pour plus d'informations relatives à la prise en compte des caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance, nous vous invitons à vous référer au document d'informations précontractuelles tel qu'annexé au prospectus (annexe pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du Règlement SFDR et à l'article 6, premier alinéa, du Règlement Taxonomie).

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR). En conséquence, le pourcentage minimum d'investissement aligné à la Taxonomie sur lequel s'engage le Fonds est de 0%. Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Profil de risque

Le FCP sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers.

Au travers des investissements du FCP, le porteur s'expose aux risques suivants :

Risques principaux :

Risque lié à la gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés (actions et obligations). Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants.

Risque de perte en capital

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque actions

Si les actions ou les indices auxquels le portefeuille du FCP est exposé baissent, la valeur liquidative baissera à hauteur de cette exposition. En raison des mouvements rapides et irréguliers des marchés actions, à la hausse comme à la baisse, le FCP pourra réaliser une performance éloignée de la performance moyenne qui pourrait être constatée sur une période plus longue. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP investira sur des valeurs de petites capitalisations cotées. Le cours ou l'évaluation de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse et leur cession peut requérir des délais.

Risque de taux

En raison de sa composition, l'OPCVM peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. L'investisseur en obligations ou autres titres à revenu fixe peut enregistrer des performances négatives suite à des fluctuations du niveau des taux d'intérêt.

Risque de crédit

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement)

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de change

Etant donné que le FCP peut être exposé à des titres libellés dans des devises autres que l'euro, le porteur pourra être exposé à une baisse de la valeur liquidative en cas de variation des taux de change.

Risque juridique lié à l'utilisation de contrats d'échange sur rendement global (TRS)

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie de contrats d'échange sur rendement global (TRS).

Risque lié aux marchés des pays émergents

Le FCP peut investir en titres sur les marchés des pays émergents. Les investisseurs potentiels sont avisés que l'investissement dans ces pays peut amplifier les risques de marché et de crédit. Les mouvements de marché à la hausse comme à la baisse peuvent être plus forts et plus rapides sur ces marchés que sur les grandes places internationales. En outre, l'investissement dans ces marchés implique un risque de restrictions imposées aux investissements étrangers, un risque de contrepartie ainsi qu'un risque de manque de liquidité de certaines lignes du FCP. Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écartier des standards prévalant sur les grandes places internationales. La situation politique et économique de ces pays peut affecter la valeur des investissements.

Risque de contrepartie

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque lié à l'utilisation d'obligations convertibles

L'attention des investisseurs est attirée sur l'utilisation indirecte d'obligations convertibles, instruments introduisant une exposition sur la volatilité des actions, de ce fait, la valeur liquidative du fonds pourra baisser en cas de hausse des taux d'intérêts, de détérioration du profil de risque de l'émetteur, de baisse des marchés actions ou de baisse de la valorisation des options de conversion.

Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créances. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créance subordonnés et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.

Risque lié à l'utilisation des instruments dérivés

Dans la mesure où le FCP peut investir sur des instruments dérivés et intégrant des dérivés, la valeur liquidative du fonds peut donc être amenée à baisser de manière plus importante que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Risque en matière de durabilité

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-constrains et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

Risques accessoires :

Risque de liquidité

La valeur liquidative du FCP est susceptible de baisser en raison des investissements qui peuvent être réalisés sur des titres peu liquides. En cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions de marché du moment.

Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

Garantie ou protection

Le FCP ne fait l'objet d'aucune garantie ou protection.

Durée de placement recommandée

Supérieure à cinq ans.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

01/10/2023 :

Le prospectus prévoit désormais que les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts encaissés (et non plus selon la méthode des intérêts courus).

08/11/2023 :

- Mise en place d'un dispositif de plafonnement des rachats (« Gates ») avec un seuil de déclenchement de 5%.
- Changement de l'heure de centralisation (« cut-off ») des ordres de souscription et de rachat qui est désormais fixée à 12h00 le jour ouvré précédent le jour de calcul de la valeur liquidative.

24/01/2024 :

Création de la part de distribution dénommée « D » - Code ISIN : FR001400LOP8

05/09/2024 :

- Changement d'objectif de gestion
- Modification de la stratégie de gestion : Si l'OPC reste un OPC flexible pouvant investir sur différentes classes d'actifs et différentes expositions géographiques (marchés obligataires, actions et devises, via des titres vifs ou via des parts ou actions d'OPC) ses niveaux d'exposition à ces différentes classes d'actifs évoluent et il est procédé à :
 - La suppression de l'objectif de volatilité
 - L'évolution de la fourchette de sensibilité de l'OPC
 - La réduction des investissements en parts ou actions d'OPC
- Le SRI (Synthetic risk and Reward Indicator) servant à évaluer le profil de risque de votre OPC est passé à 3 au lieu de 2 (augmentant de fait le profil rendement/risque)
- Bien que l'OPC ne puisse être comparé à un indicateur de référence, il pourra toutefois a posteriori comparer sa performance à celle de l'indice composite suivant : 80% de l'indice Bloomberg Euro Aggregate Total Return Invest Valeur Unhedged EUR et 20% de l'indice MSCI World ND EUR
- L'OPC est devenu un OPC dit Article 8 conformément à la Réglementation SFDR. Concomitamment à l'analyse financière, la gestion complète son étude par l'analyse de critères extra-financiers.

CHANGEMENT(S) À VENIR

15/11/2024 :

Création de la part de capitalisation et/ou distribution dénommée « Afer Génération Patrimoine » - Code ISIN : FR001400RXU3.

AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 22, rue Vernier - 75017 Paris (France)

Courriel : ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com

Toute demande ou recherche d'information peut également être faite à l'aide du site Internet www.afer.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Contexte économique et financier

« La route vers une sortie de l'inflation sera longue, voire cahoteuse ». Voici ce qu'avait déclaré Jérôme Powell il y a un peu plus d'un an. Comme prévu, la désinflation¹ a continué son chemin au cours des douze derniers mois et devrait tendre progressivement vers la cible des 2%. Elle est de 2,5% aux États-Unis et de 1,8% dans la zone euro, permettant de passer en dessous de l'objectif de 2%. La baisse des prix de l'énergie, le recul de l'inflation² alimentaire et la désinflation des biens ont, jusqu'à présent, joué un rôle majeur dans la normalisation de cette inflation. Même si l'inflation des services reste encore rigide et si le marché de l'emploi américain est encore surveillé de près, les banques centrales se sont résolument tournées vers un assouplissement monétaire de part et d'autre de l'Atlantique.

Durant cette première moitié de l'année 2024, la trajectoire des taux d'intérêt a continué d'alimenter les débats. Après des hausses historiques et face à une économie qui commençait à ralentir, les investisseurs envisageaient de nombreuses baisses de taux. Aux États-Unis, en raison d'une désinflation qui a connu un coup d'arrêt et d'une économie toujours (trop) résiliente, la Fed a repoussé significativement sa première baisse de taux. Aujourd'hui, dans un contexte de ralentissement de l'inflation et d'un essoufflement de l'économie, notamment sur le marché du travail, la Réserve Fédérale a engagé son cycle d'assouplissement monétaire et a baissé ses taux de 50 points de base le 18 septembre dernier.

La Banque Centrale Européenne a de son côté réduit une première fois son taux directeur de 25 points de base le 6 juin dernier et une seconde fois, également de 25 points de base, le 12 septembre dernier. Christine Lagarde a rappelé que les décisions futures resteront fortement dépendantes des données économiques et garde une certaine prudence sur le chemin à emprunter pour assouplir la politique monétaire.

Du côté de l'Empire du Milieu, nous avons assisté à une spirale déflationniste inextricable sans soutien massif depuis juillet 2023. La chute de l'immobilier pèse sur la confiance des ménages qui ne consomment pas assez alors que l'industrie est en surcapacité et que les exportations du pays sont limitées par le contexte géopolitique. Dans ces conditions, l'objectif de 5% de croissance pour cette année, réaffirmé par le Président Xi récemment, devenait de plus en plus improbable. Le gouvernement chinois a donc mis en place un plan de relance sur la fin du mois de septembre couvrant plusieurs domaines : mesures monétaires, budgétaires, financières mais également des soutiens aux secteurs bancaire et immobilier.

Taux d'intérêt :

Aux États-Unis, les taux à 10 ans ont augmenté au début de l'exercice, atteignant 5% en octobre 2023. On a observé une tendance similaire sur les taux européens, le taux allemand à 10 ans ayant frôlé les 3% au début de l'hiver. Par la suite, le marché obligataire a navigué au gré des réajustements du nombre de baisses de taux anticipées par le marché. Aux États-Unis, le rendement du Bon du Trésor à 10 ans a cédé le mois dernier 12,1 points de base, à 3,782% alors que la Fed a engagé son cycle d'assouplissement monétaire après son resserrement le plus important depuis des années. En zone euro, le taux à 10 ans allemand se stabilise autour de 2,10% en septembre.

De son côté, le taux à 10 ans français, chahuté à la suite des aléas politiques constatés sur le mois de juin, s'est stabilisé durant l'été pour atterrir autour de 2,8%. L'écart de taux (spread) entre la dette française et allemande à 10 ans est lui passé de 56 à 80 points de base sur la période. A la fin du mois, le taux d'emprunt de la France à 10 ans a même dépassé brièvement celui de l'Espagne, une première depuis 2007.

¹ Diminution du taux d'inflation (c'est-à-dire un ralentissement du rythme d'inflation).

² L'inflation totale est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix.

Crédit :

Les obligations d'entreprise ont logiquement été impactées par la remontée des taux, notamment au début de l'année 2024. Cependant, le segment des obligations d'entreprise a su profiter d'un portage³ attractif. On constate au cours de l'exercice que les primes de risque sur les entreprises de la zone euro se sont progressivement réduites. Cette compression des spreads⁴ a fortement profité aux obligations d'entreprise. Le crédit spéculatif à haut rendement⁵ a tenu le haut de l'affiche avec des performances supérieures à 13%* (indice Bloomberg Barclays European High Yield) sur l'exercice. L'appétit pour le risque a été alimenté par les baisses des taux des grandes banques centrales. Le segment des obligations de bonne qualité (Investment Grade⁵) plus sensible aux hausses de taux, reste un peu plus en retrait, mais affiche tout de même une performance de plus de 9%* sur les douze derniers mois dans la zone euro.

Actions :

Sur l'exercice, les actions se sont globalement très bien comportées. On note malgré tout de fortes divergences entre les différents marchés, notamment au sein des marchés développés. Les grandes capitalisations technologiques affichent des performances sans commune mesure avec les petites capitalisations industrielles. Aux États-Unis, la consommation des ménages n'a pas montré de signe d'essoufflement et a soutenu la croissance tout au long de l'année 2023. En parallèle, le secteur technologique, et principalement l'avènement de l'intelligence artificielle générative, a propulsé les indices à la hausse, entraînant le Nasdaq américain vers une nouvelle série de records. Même si les risques de récession aux Etats-Unis sont venus raviver les craintes ces derniers jours, les performances sur l'année restent très solides avec plus de 36,35%* sur un an pour le S&P 500 Total Return.

Les marchés actions européens se sont eux aussi bien comportés sur la période. Néanmoins, les actions européennes se sont repliées fin juin, pénalisées par le retour du risque politique sur le Vieux Continent. Les inquiétudes suscitées par la décision inattendue du président français Emmanuel Macron de dissoudre l'Assemblée nationale ont logiquement pesé sur les valeurs françaises. L'Eurostoxx 50 réalise une performance de plus de 22,75%* (dividendes réinvestis) contre 10,37%* pour le CAC 40.

Au Japon, bien que les conditions de marchés se soient depuis stabilisées, le marché japonais a connu un krach historique pendant la période estivale en raison principalement des ajustements de politique monétaire de la Banque Centrale du Japon (BoJ) et la rapide appréciation du yen face au dollar américain. Le principal indice boursier japonais, le Topix, a finalement clôturé le mois de septembre 2024 avec une performance de 16,41%* sur 1 an glissant.

Quant à la Chine, à la suite des annonces concernant les mesures pour relancer son économie, les marchés boursiers chinois se sont littéralement envolés à la fin du mois de septembre : le principal indice chinois, le Hong Kong Hang Seng (HCI) a dépassé les 24%* de performance sur 1 an glissant.

³ Le portage d'une obligation correspond au taux de rendement d'une obligation, si elle est détenue jusqu'à son échéance et si elle n'est pas confrontée à un défaut.

⁴ Le spread de crédit désigne la prime de risque, où l'écart entre les rendements des obligations d'entreprises et les emprunts d'Etats de mêmes caractéristiques.

⁵ On oppose les obligations spéculatives à haut rendement (High Yield) aux obligations de qualité (Investment Grade). Les obligations spéculatives à haut rendement sont des obligations d'entreprises émises par des sociétés ayant reçu d'une agence de notation une note de crédit inférieure ou égale à BB+. Elles sont considérées comme ayant un risque de crédit supérieur aux obligations « Investment Grade ».

* NB : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les données sont en date du 30 septembre 2024.

Politique de gestion

Politique d'allocation :

Le Fonds a changé d'orientation de gestion le 5 septembre 2024.

Avant cette date, le Fonds a continué d'être géré avec une volatilité limitée à 5%, s'appuyant pour cela sur un mécanisme d'exposition dynamique à une allocation stratégique.

Cette exposition, d'environ 46% début octobre, a dans un premier temps été réduite de 10%, le momentum actions étant défavorable ce mois-là. Par la suite, l'exposition a été renforcée très nettement en accompagnement de la hausse des actions, culminant à 75% fin mars, avant d'être momentanément réduite en avril à 70%. En effet, nous remontrons très nettement l'exposition dès le mois de mai jusqu'à fin juillet où elle atteint 87%. La correction observée fin juillet/début août nous amène à réduire le risque du fond. L'allocation stratégique se voit alors allégée à 72% à fin août.

Concernant l'allocation stratégique en elle-même, celle-ci n'a pas fait l'objet que de réaménagement majeur. Le poids global des actions a été de l'ordre de 31%, le reste étant composé d'obligations à hauteur de 69%. Géographiquement, la poche actions était investie à 5% sur les actions européennes, 11% sur les US, 10% sur le Japon et 5% sur les actions émergentes. Sur les obligations, le poids des souverains est resté maintenu. Sur la poche taux, 25% ont été investis sur les taux Euro (10%) et US (15%), 34% sur des obligations privées (Crédit IG pour 19%, High Yield pour 15%), et 10% en dettes émergentes.

Depuis le 5 septembre 2024, le Fonds a adopté une gestion benchmarkée contre son indice de référence : 20% MSCI World Net en Euro + 80% Bloomberg Euro Aggregate.

Tactiquement à fin septembre, l'allocation était sur sensible de 0,5 pt, dans un contexte de ralentissement économique et de cycle baissier des taux par les principales banques centrales.

Sur les actions, le Fonds avait une exposition optionnelle positionnée au rebond des actions chinoises listées à Hongkong, potentiellement favorisées par les mesures d'ampleur annoncées par la Chine pour relancer son économie.

Nous avons mis en place par ailleurs une stratégie à la surperformance des mid caps contre large caps, du fait d'une décote devant se résorber dans un contexte de baisse de taux.

Sur la courbe des taux, le Fonds était positionné à la pentification du 2-10 ans Euro et au resserrement des taux entre les obligations britanniques et européennes. Si l'économie britannique a montré une certaine résilience, elle ne devrait pas échapper au ralentissement économique ce qui incitera la banque d'Angleterre à adopter une stature plus défensive qu'anticipé par le marché.

Enfin, nous avions des positions sur le High Yield pour environ 4% afin de bénéficier d'un portage toujours pertinent.

Poche taux :

Le marché des taux a connu deux grandes phases en 2024 avec un premier semestre marqué par des chiffres économiques et d'inflation plus importants qu'attendus notamment aux Etats-Unis où l'économie a mis du temps à refroidir. Les taux en zone euro ont suivi les taux américains sur cette période avec le taux 10 ans allemand augmentant de 0.60% de janvier à juin.

Puis durant l'été, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis sont enfin sortis en dessous des attentes pointant un ralentissement des créations d'emploi et d'une montée du taux de chômage (même si ce dernier reste sur des niveaux historiquement bas). Au même moment, l'inflation en zone euro a fortement baissé permettant à la Banque Centrale Européenne (BCE) d'entamer son cycle de baisse de taux en juin. La Réserve fédérale (Fed) suivra 3 mois plus tard avec une première baisse agressive (0.50%) de son taux directeur. Dans ce contexte les taux longs ont fortement baissé terminant autour des 2% en septembre.

Dans le portefeuille nous avons progressivement augmenté la sensibilité aux taux d'intérêt durant le premier semestre de l'année à mesure que ces derniers augmentaient en privilégiant les maturités inférieures à 7 ans. Nous avons ensuite coupé notre sur-sensibilité en août en allant même à temporairement implémenter une position de sous-sensibilité aux taux, la baisse de l'été nous paraissant trop importante. Nous avons également profité de la baisse des anticipations d'inflation durant l'été pour ajouter des stratégies receveuses d'inflation qui devrait protéger le portefeuille si les banques centrales baissaient leur taux trop rapidement sans permettre ainsi à l'inflation d'atteindre la cible des 2%.

Côté pays, nous avons une préférence pour la France qui bénéficie aujourd'hui de valorisations attractives depuis le début de la crise politique qu'elle traverse (et dont le risque de dégradation est selon nous déjà dans les prix de marché) ainsi que l'Espagne dont la dynamique économique et fiscal est favorable.

Performances

Sur la période, la performance du FCP a été de 8,97% pour la part C/D et de 5,07% pour la part D (qui a été créée le 24/01/2024).

A noter qu'entre le 29/09/2023 et le 04/09/2024, le FCP était géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'était pas géré en référence à un indice. A compter du 05/09/2024, compte tenu de l'objectif de gestion, la performance du FCP ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Toutefois a posteriori, la performance du FCP pourra être comparée à celle de l'indice composite (80% Bloomberg Euro Aggregate Total Return Index Value Unhedged EUR + 20% de MSCI World NR EUR).

Ptf Libellé	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
AFER PATRIMOINE PART C/D	FR0010094789	29/09/2023	30/09/2024	8,97%	0,00%	538,77 €	581,29 €
AFER PATRIMOINE PART D	FR001400L0P8	24/01/2024	30/09/2024	5,07%	0,00%	553,83 €	577,55 €

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)						
NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	ACQUISITIONS	CESSIONS	
AFER PATRIMOINE	OPC	FR001400KPZ3	OIFI INVEST ESG LIQUIDITÉS I	184 800 132,02	185 344 022,51	
AFER PATRIMOINE	OPC	FR0010815589	OIFI INVEST ISR MONÉTAIRE I	77 677 210,59	77 831 572,53	
AFER PATRIMOINE	OPC	FR0010510479	OIFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT D	40 321 901,65	59 852 445,01	
AFER PATRIMOINE	OPC	LU1681046261	AMUNDI INDEX SOLUTION EURO GOVT TILTED GREEN BOND	45 814 676,48	14 270 863,80	
AFER PATRIMOINE	OPC	IE00BYZTVT56	ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	41 039 365,88	31 554 946,27	
AFER PATRIMOINE	OPC	LU221182196	CANDRIM SUSTAINABLE SICAV BOND GLOBAL SICAV	17 240 667,30	34 091 536,32	
AFER PATRIMOINE	OPC	IE00BKT1CS59	ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	17 050 228,64	32 647 311,39	
AFER PATRIMOINE	OPC	FR0011024249	OIFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	5 300 901,28	30 951 631,42	
AFER PATRIMOINE	OBLIGATIONS	IT0005557084	ITALY 3,60% 29/09/2025			29 836 200,00
AFER PATRIMOINE	OPC	FR0010247072	OIFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	16 464 238,04		28 868 924,01

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Politique de vote

La politique menée par la société de gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Critères ESG

La société de gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site Internet à l'adresse suivante : https://www.ofi-invest-am.com/pdf/principes-et-politiques/politique-engagement_actionnarial-et-de-vote.pdf. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/pdf/documents-ex-ofi-am/rapport-engagement.pdf>

Procédure de choix des intermédiaires

La société de gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la société de gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle de la Value-at-Risk absolue telle que définie par Règlement général de l'AMF (99% 1 mois). L'effet de levier indicatif du FCP est de 200%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

Informations relatives à la VaR

Afer Patrimoine	Maximum de la VaR	Minimum de la VaR	Moyenne de la VaR
	3,88%	1,48%	2,23%

Informations relatives à l'ESMA

Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 25 624 793 euros
- Taux : Pas de position au 30/09/2024
- Crédit : Pas de position au 30/09/2024
- Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2024
- Commodities : Pas de position au 30/09/2024

Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 112 747 307 euros
- **Options :** 13 750 908 euros

Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- BNP PARIBAS SA
- CREDIT AGRICOLE CIB
- SOCIETE GENERALE

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 30/09/2024, Afer Patrimoine n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Informations relatives aux rémunérations

Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci.

Pour plus d'informations, la politique de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice **2023**, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit **339** personnes (*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre **2023** s'est élevé à **39 623 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **29 399 000 euros**, soit **74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice **2023** : **10 224 000 euros** (**), soit **26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice **2023**.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice **2023**, **2 395 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **7** personnes au 31 décembre **2023**), **12 132 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **64** personnes au 31 décembre **2023**).

(* Effectif présent au 31 décembre **2023**)

(** Bonus **2023** versé en février **2024**)

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
Afer Patrimoine

Identifiant d'entité juridique :
9695002K1930TKB4IK13

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable** on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852 qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

Oui

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : ____ %

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé un minimum d'**investissements durables ayant un objectif social** : ____ %

Non

Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectifs d'investissement durable, il présentait une proportion de ____ % d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il **promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables**

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Le fonds Afer Patrimoine (ci-après le « **Fonds** ») a fait la promotion des caractéristiques environnementales et sociales grâce à la mise en place de deux démarches systématiques :

1. Les exclusions normatives et sectorielles ;
2. L'intégration ESG par le biais de différentes exigences.

En effet, ce Fonds a notamment suivi une approche dite en « amélioration de note » pour la poche titre vifs: la note ESG globale du portefeuille devait être supérieur à la note ESG globale de l'univers d'investissement. La poche OPC du Fonds a également été composé d'au moins 75% d'OPC catégorisés « article 8 » ou « article 9 » selon la réglementation SFDR.

● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Au 30 septembre 2024, les performances des indicateurs de durabilité permettant de mesurer l'atteinte des caractéristiques environnementales et sociales du Fonds sont les suivantes :

Pour la poche titres vifs :

Emetteurs privés :

- **La note ESG** : le score ESG du portefeuille atteint **7,07** sur 10 ;
- **La note ESG de l'univers d'investissement** comprenant les valeurs composant 80% de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate et 20% de l'indice MSCI World NR est de **6,82** sur 10.

L'objectif de surperformance de l'univers d'investissement sur cet indicateur de durabilité est donc atteint.

Emetteurs publics :

- **La note ESG** : le score ESG du portefeuille atteint **7,07** sur 10 ;
- **La note ESG de l'univers d'investissement** est de **6,82** sur 10.

L'objectif de surperformance de l'univers d'investissement sur cet indicateur de durabilité est donc atteint.

Pour la poche OPC :

- **La part d'OPC catégorisés « Article 8 » ou « Article 9 »** parmi les OPC investis : **75,20%** de l'actif net.

Le suivi des indicateurs, mentionnés précédemment, dans les outils de gestion permet d'affirmer qu'il n'y a pas eu de variations significatives des performances des indicateurs tout au long de la période de reporting considérée, entre le 30 septembre 2023 et le 30 septembre 2024.

Pour plus d'informations sur ces indicateurs de durabilité et leur méthode de calcul, veuillez-vous référer au prospectus et à l'annexe précontractuelle du Fonds.

● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable. Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Non applicable.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Non applicable.

- *Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?*

- *Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :*

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?



Indicateur d'incidence négative	Elément de mesure	Incidence [année n]	Incidence [année n-1]	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Indicateurs climatiques et autres indicateurs liés à l'environnement					
Emissions de gaz à effet de serre	1. Emissions de GES	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="flex: 1;"> Emissions de GES de niveau 1 3563,75 Teq CO2 Taux de couverture = 39,98% </div> <div style="flex: 1;"> Emissions de GES de niveau 2 1096,50 Teq CO2 Taux de couverture = 39,98% </div> <div style="flex: 1;"> Emissions de GES de niveau 3 29335,52 Teq CO2 Taux de couverture = 39,98% </div> <div style="flex: 1;"> Emissions totales de GES 33995,77 Teq CO2 Taux de couverture = 39,98% </div> </div>	<p>Non applicable.</p> <p>Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.</p> <p>Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion</p>	<p>Notation ESG1 : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - « émissions de GES du processus de - production » et - « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » ; Analyse de controverses sur ces enjeux ; Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate ; Politiques d'exclusion sectorielles <p>charbon / pétrole et gaz Indicateur d'émissions (scope 1 et 2) financées suivie pour les fonds éligibles au label ISR ;</p> <p><u>Mesures additionnelles définies en 2023 :</u></p> <p>Définition d'une trajectoire climat pour chaque portefeuille en cours ;</p> <p>Mise à disposition des gérants des indicateurs d'incidences négatives (PAI) dans les outils de gestion.</p>	

¹ La notation ESG est basée sur une approche sectorielle. Les enjeux sous revus et leur nombre diffère d'un secteur à l'autre. Pour plus de détails sur cette approche, voir la section « Identification et hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité »

	2. Empreinte carbone	Emprunte carbone (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / EVIC)	297,72 (Teq CO2/million d'EUR) Taux de couverture = 39,94%	Non applicable. Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée	Politique d'Engagement sur le volet climat Politique de Vote sur le Say on Climate ;
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (Émissions de GES de niveaux 1, 2 et 3 / CA)	599,50 (Teq CO2/million d'EUR) Taux de couverture = 98,93%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « émissions de GES du processus de production » et - « émissions de GES liés à l'amont et l'aval de la production » ; Politique d'Engagement sur le volet climat Politique de Vote sur le Say on Climate. <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	0,07% Taux de couverture = 98,82%		Politiques d'exclusion sectorielles charbon / pétrole et gaz Politique d'Engagement sur le volet climat ; Politique de Vote sur le Say on Climate. <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires des investissements qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimées en pourcentage du total des ressources d'énergie	Part d'énergie non renouvelable consommée = 58,21% Taux de couverture = 39,58% Part d'énergie non-renouvelable produite = 41,00% Taux de couverture = 6,46%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : - « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	0,37 (GWh/million d'EUR) Taux de couverture = 42,47%		Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « émissions de GES du processus de production » et « Opportunités dans les technologies vertes » ; Potentiellement : Politique d'Engagement sur le volet climat. <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition

					Non applicable. Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publié	la Société de gestion	de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
			1,47%				Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « biodiversité » ; Analyse de controverses sur cet enjeu ; Politique d'Engagement sur le volet biodiversité ;
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	Taux de couverture = 42,82%				<u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> Politique de protection de la biodiversité (en cours) avec l'adoption d'une politique sectorielle sur l'huile de palme au 01/01/2023 ; Engagement en cours sur ce thème ; Stratégie d'exclusion et d'engagement relative aux biocides (en cours) ; Mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	6780,08 (T/million d'EUR CA)	Taux de couverture = 2,05%			Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Impact de l'activité sur l'eau » ; Analyse de controverses sur cet enjeu. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produits par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	65,97 (Tonnes)	Taux de couverture = 21,45%			Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse des enjeux : - « rejets toxiques » ; - « déchets d'emballages et recyclages » ; - « déchets électroniques et recyclage » s'ils sont considérés comme matériels Analyse de controverses sur ces enjeux. <u>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</u> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
Indicateurs liés aux questions sociales, de personnel, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et les actes de corruption							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations	0,03%	Non applicable. Cette annexe contenant les		Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur

	principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales		informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.	Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires ; Indicateur suivi pour les fonds éligibles au label ISR.
			Taux de couverture = 44,46%			<i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations	0,36%	Non applicable.	Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.	Politique d'exclusion normative sur le Pacte mondial ; Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion sur le Pacte mondial) ; Analyse de controverses sur les enjeux relatifs ESG dans leur ensemble en ce qui concerne les principes directeurs de l'OCDE, y compris les enjeux relatifs aux 10 principes du Pacte mondial en matière de droits humains, droits des travailleurs, respect de l'environnement et lutte contre la corruption/ éthique des affaires.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	0,17	Non applicable.	Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée	<i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du	36,81%		Se référer à la « Déclaration Relative aux principales incidences négatives des politiques d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site internet de la Société de gestion	Analyse de controverses, notamment basées sur les discriminations au travail basées sur le genre.
						<i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
						Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « composition et fonctionnement du Conseil d'administration » ; Politique d'engagement, sur

		nombre total de membres	Taux de couverture = 43,79%		les engagements en amont des AG Politique de vote, seuil minimal de féminisation du Conseil établi à 40% Indicateur suivi pour des fonds éligibles au label ISR.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%		<i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
Indicateurs supplémentaires liés aux questions sociales et environnementales					
Eau, déchets et autres matières	Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques	Part d'investissement dans des entreprises produisant des produits chimiques	0,37% Taux de couverture = 41,46%		Mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	Insuffisance des mesures prises pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités n'ayant pas pris de mesures suffisantes pour remédier au non-respect de normes de lutte contre la corruption et les actes de corruption	5,00% Taux de couverture = 50,48%	Non applicable. Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée	Notation ESG : ces indicateurs sont pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Pratiques des Affaires » ; Analyse de controverses sur cet enjeu Politique d'engagement sur le volet social (liée à la politique d'exclusion en cas de controverses liées au Principe 10 du Pacte mondial). <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux					
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	221,09 (Teq CO2/million d'EUR) Taux de couverture = 40,64%	Non applicable. Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.	Notation ESG propriétaire des États (non émergents) : cet indicateur est pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Énergie, carbone & filières vertes » système de Kyoto et l'Accord de Paris sur le climat ; Notation ESG propriétaire des États émergents :

						cet indicateur est pris en compte dans l'analyse de : L'indice de vulnérabilité environnementale Les émissions de gaz à effet de serre par habitant. - Le score de performance environnementale. Notation MSCI des États : Prise en compte de l'intensité des GES dans l'exposition aux risques environnementaux, dans le sous facteur : « performance environnementale » (point de données « intensité des GES tendance »). <i>Mesures additionnelles prévues en 2023 :</i> mise à disposition de la gestion des indicateurs PAI dans les outils de gestion.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national	PAI non couvert	Non applicable. Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée		Notation ESG propriétaire des Etats (non émergents) : cet indicateur est pris en compte dans l'analyse de l'enjeu : « Emploi et marché du travail ». Cette notation applique un malus pour les Etats sur la liste de Freedom House mise à jour annuellement dans son rapport sur les libertés (civile et politique) dans le monde, et pour ceux qui n'ont pas aboli la peine de mort. Notation ESG propriétaire des Etats émergents : cet indicateur est pris en compte dans : le score « Libertés civiles » attribué par l'ONG Freedom House (mesure le niveau des libertés civiles dans un pays : absence d'esclavage et de travail forcé, absence de torture et de mise à mort ; droit à la liberté et à la sécurité, à un procès équitable, à la défense personnelle, à la vie privée ; liberté de conscience, d'expression, de réunion et d'association...). Notation MSCI des États : Prise en compte des violations des normes sociales dans le sousfacteur : « Wellness (bien être) » (point de données « Droits des travailleurs ») et « Libertés civiles et politiques » (points de données : droits politiques, libertés civiles).

Pour plus d'information, veuillez-vous référer à la « Déclaration relative aux Principales Incidences Négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité » disponible sur le site Internet de la Société de Gestion : <https://www.ofi-invest-am.com/finance-durable>.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

Au 30 septembre 2024, les principaux investissements du Fonds ont été les suivants :

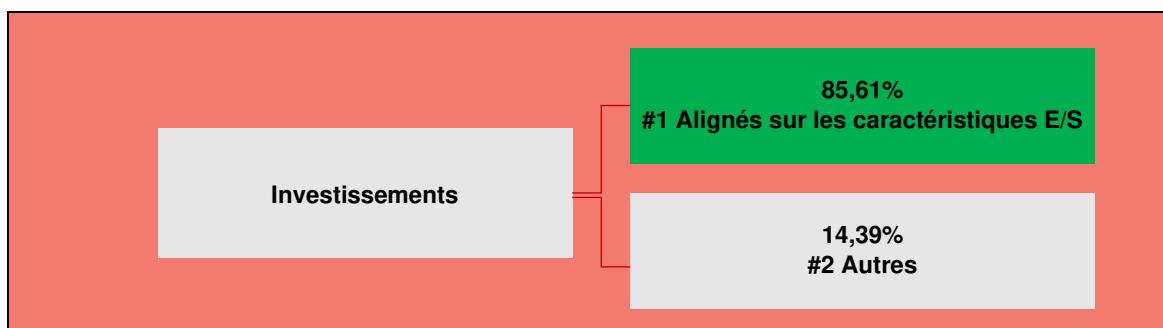
Actif	Poids	Pays	Secteur
AMUNDI EURO GOVERNMENT TILTED GREE	11,18%		
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) RegS	2,42%	Allemagne	
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	2,34%	France	
BNPPE MSCI EUROPE ESG FILTERED MIN	2,00%		
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	1,92%	France	
NETHERLANDS (KINGDOM OF)	1,72%	Pays-Bas	
ITALY (REPUBLIC OF)	1,65%	Italie	
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) RegS	1,58%	Allemagne	
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	1,57%	France	
SPAIN (KINGDOM OF)	1,22%	Espagne	
FRANCE (REPUBLIC OF) RegS	1,19%	France	
MICROSOFT CORP	1,12%	Etats Unis	Industrie
NVIDIA CORP	1,10%	Etats Unis	Industrie
SPAIN (KINGDOM OF)	1,01%	Espagne	
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) RegS	0,97%	Allemagne	



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici la fin de 2035. En ce qui concerne **l'énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et gestion des déchets.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

Au 30 septembre 2024, le Fonds a **85,61%** de son actif net constitué d'investissements contribuant à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales (#1 Alignés avec les caractéristiques E/S).

Le Fonds a **14,39%** de son actif net appartenant à la poche #2 Autres. Celle-ci est constituée de :

- 0,13% de liquidités ;
- 0,1% de dérivés ;
- 14,25% de valeurs ou des titres en portefeuille ne disposant pas d'un score ESG ;
- 0% d'OPC catégorisés « Article 6 ».

Le Fonds donc respecté l'allocation d'actifs prévue :

- Un minimum de 75% de l'actif net du fonds appartenant à la poche #1 Alignés avec les caractéristiques E/S ;
- Un maximum de 25% des investissements appartenant à la poche #2 Autres, dont 15% maximum de valeurs ou de titres ne disposant pas d'un score ESG et d'OPC catégorisés « Article 6 » et 10% maximum de liquidités et de produits dérivés.

● Dans quels secteurs économiques ls investissements ont-ils été réalisés ?

Au 30 septembre 2024, la décomposition sectorielle des actifs investis est la suivante :

Secteurs	
Obligations d'entreprises	42,95%
Industrie	23,87%
Institutions Financières	15,86%
Services aux collectivités	3,23%
Obligations d'Etat	40,66%
ETF	13,19%
Obligations Souveraines & assimilées	3,19%
Agences	2,17%
Supranational	0,83%
Autorités locales	0,18%
Fonds	0,02%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Au 30 septembre 2024, la part des investissements durables ayant un objectif environnemental alignés à la Taxinomie en portefeuille est nulle.

● Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE² ?

Oui

- Dans le gaz fossile
- Dans l'énergie nucléaire

² Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marche de gauche.

L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part de revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

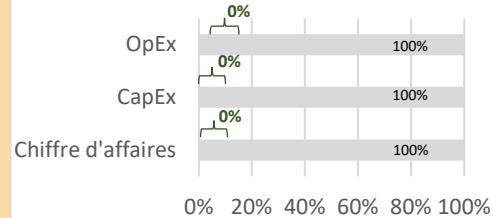
- des dépenses d'investissement

(CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie plus verte par exemple ;

- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*

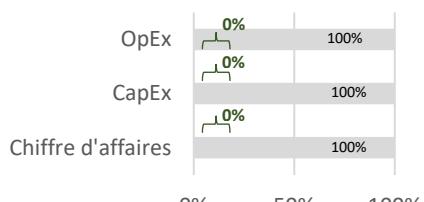
1. Alignement des investissements sur la taxinomie, dont **obligations souveraines***



0% 20% 40% 60% 80% 100%

- Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxinomie : nucléaire
- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

2. Alignement des investissements sur la taxinomie, **hors obligations souveraines***



0% 50% 100%

- Alignés sur la taxinomie : gaz fossile
- Alignés sur la taxinomie : nucléaire
- Alignés sur la taxinomie (hors gaz et nucléaire)
- Non alignés sur la taxinomie

Ce graphique représente 0% des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Au 30 septembre 2024, la part des investissements dans des activités transitoires et habilitantes en portefeuille est nulle.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

Non applicable. Cette annexe contenant les informations annuelles relatives au Fonds conformément au Règlement Délégué (UE) 2022/1288 est la première à être publiée.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la proportion minimale d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Non applicable.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Non applicable.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquent-elles à eux ?

Ces investissements, qui n'ont été effectués que dans des situations spécifiques ont consisté en :

- des liquidités ;
- des produits dérivés ;
- des valeurs ou des titres ne disposant pas d'un score ESG ;
- des OPC catégorisés « Article 6 ».

Bien que cette catégorie ne dispose pas d'une notation ESG et qu'aucune garantie minimale environnementale et sociale n'ait été mise en place, son utilisation n'a pas eu pour conséquence de dénaturer significativement ou durablement les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, toutes les données ESG ont été mises à disposition des gérants dans les outils de gestion et les différentes exigences ESG ont été paramétrées et suivies dans ces mêmes outils.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Non applicable.

● En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable.

● Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable.



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement AFER PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024
Fonds Commun de Placement
AFER PATRIMOINE
22, rue Vernier - 75017 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement AFER PATRIMOINE

22, rue Vernier - 75017 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2024

Aux porteurs de part,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AFER PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30 septembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Christophe Coquelin
KPMG le 14/01/2025 19:35:43



Christophe Coquelin
Associé

Bilan Actif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	-
Titres financiers	290 950 728,00
Actions et valeurs assimilées (A)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	175 110 634,16
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	175 110 634,16
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	111 601 776,77
OPCVM	111 601 776,77
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	-
Instruments financiers à terme (G)	4 238 317,07
Opérations temporaires sur titres (H)	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I)	-
Autres actifs éligibles (J)	-
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	290 950 728,00
Créances et comptes d'ajustement actifs	4 317 027,46
Comptes financiers	54 481,60
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)	4 371 509,06
 Total Actif I+II	 295 322 237,06

(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	264 968 951,20
Report à nouveau sur revenu net	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	20 828 218,70
Capitaux propres	285 797 169,90
Passifs de financement II (*)	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	285 797 169,90
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	4 044 634,58
Emprunts (C)	-
Autres passifs éligibles (D)	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	4 044 634,58
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 962 709,93
Concours bancaires	3 517 722,65
Sous-total autres passifs IV	5 480 432,58
Total Passifs : I+II+III+IV	295 322 237,06

(*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros

	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières	
Produits sur actions	226 624,01
Produits sur obligations	5 900 194,55
Produits sur titres de créances	1 077 899,47
Produits sur des parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	132 025,94
Sous-total Produits sur opérations financières	7 336 743,97
Charges sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-61 174,75
Sous-total Charges sur opérations financières	-61 174,75
Total Revenus financiers nets (A)	7 275 569,22
Autres produits :	25 299,39
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	25 299,39
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	-2 766 852,59
Frais de gestion de la société de gestion	-2 766 852,59
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 741 553,20
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B	4 534 016,02
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-218 787,45
Sous-total Revenus nets I = C+D	4 315 228,57

Compte de résultat au 30 septembre 2024 en euros (suite)

	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus et moins-values réalisées	13 873 306,22
Frais de transactions externes et frais de cession	-539 853,78
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	13 333 452,44
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	279 259,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	13 612 712,06
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	7 178 402,24
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 488,83
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)	7 176 913,41
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	-1 275 516,55
Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H	5 901 396,86
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-2 991 527,67
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-9 591,12
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K	-3 001 118,79
Impôt sur le résultat V	-
Résultat net I + II + III + IV + V	20 828 218,70

ANNEXE

Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	30/09/2024	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020
Actif net					
en EUR	285 797 169,90	300 055 949,12	332 054 204,00	396 754 399,76	433 206 665,62
Nombre de titres					
Catégorie de parts C/D	487 528,5802	556 920,5802	622 292,7058	687 178,3236	773 971,5953
Catégorie de parts D	4 152,0000	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	581,29	538,77	533,59	577,36	559,71
Catégorie de parts D en EUR	577,55 ⁽¹⁾	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	2,33	0,78	-
Catégorie de parts D en EUR	33,24	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)					
Catégorie de parts C/D en EUR	5,53	-	-	0,48	3,09
Catégorie de parts D en EUR	1,99	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
Catégorie de parts C/D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts D en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
Catégorie de parts C/D en EUR	30,35	-11,57	-12,00	-	-11,37
Catégorie de parts D en EUR	-0,51	-	-	-	-

(1) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024 avec une valeur nominale de EUR 553,83.

CHANGEMENTS DE METHODES COMPTABLES Y COMPRIS DE PRESENTATION EN RAPPORT AVEC L'APPLICATION DU NOUVEAU REGLEMENT COMPTABLE RELATIF AUX COMPTES ANNUELS DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF A CAPITAL VARIABLE (REGLEMENT ANC 2020- 07 MODIFIÉ)

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié.

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07 modifié, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent. Les états financiers N-1 sont par contre intégrés dans l'annexe.

Les changements de présentation portent essentiellement sur :

- La structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- La suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- La suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- La distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- Une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- La comptabilisation des engagements sur change à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- L'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- La présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- L'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- La suppression de l'agrégation des comptes pour les OPC à compartiments.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit

Un titre est noté « Investment grade » si sa note se situe dans la fourchette de Aaa à Baa3 pour Moody's ou de AAA à BBB- pour Standard & Poor's. Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec une note inférieure sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

En cas de notation non disponible, le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,95% TTC.
Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au revenu net :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du revenu net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

Catégorie de parts C/D :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Catégorie de parts D :

Distribution pure : les sommes distribuables sont intégralement distribuées, aux arrondis près ; la société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	300 055 949,12
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	3 804 562,28
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-40 106 604,58
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	4 534 016,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	13 333 452,44
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	7 176 913,41
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-2 991 527,67
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-9 591,12
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	285 797 169,90

Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Autres pays		
		+/-	+/-	+/-
Actif				
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Hors-bilan				
Futures	2 414	NA	NA	NA
Options	-9 887	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA
Total	-7 473	NA	NA	NA

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
Montants exprimés en milliers						
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Montants exprimés en milliers					
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	175 111	148 220	23 487	3 404	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	54	-	-	-	54
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3 518	-	-	-	-3 518
Hors-bilan					
Futures	NA	44 242	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
Total	NA	192 462	23 487	3 404	-3 464

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	12 528	8 457	18 775	135 350
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	54	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
Montants exprimés en milliers					
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-3 518	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	36 011	28 736	-20 504
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-
Total	-3 464	12 528	44 468	47 511	114 846

Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise	USD +/-	HKD +/-	GBP +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	218	2 104	317	-
Comptes financiers	-	-	-	54
Passif				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	144	2 864	253	150

Exposition directe sur le marché des devises (suite)

Ventilation par devise	USD +/-	HKD +/-	GBP +/-	Autres +/-
Montants exprimés en milliers				
Hors-bilan				
Devises à recevoir	5 572	-	-	10 146
Devises à livrer	-5 572	-	-	-4 337
Futures options swap	17 343	-10 750	8 517	-
Autres opérations	-	-	-	-
Total	17 705	-5 782	9 087	6 013

Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade +/-	Non Investment Grade +/-	Non notés +/-
Montants exprimés en milliers			
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	173 325	1 786	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	173 325	1 786	-

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	3 197	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	3 197	
Société Générale	3 197	
Comptes financiers	54	
Société Générale	54	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres empruntés	-	
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	
Instruments financiers à terme non compensés	-	
Dettes	-	
Collatéral espèces	-	
Concours bancaires	3 518	
Société Générale	3 518	

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds			
LU1681046261 AMUNDI AM	AMUNDI INDEX SOLUTION EURO GOVT TILTED GREEN BOND Luxembourg	Obligations	EUR	31 923
FR0007017488 OFI INVEST AM	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I France	Actions	EUR	27 111
IE00BYVJRR92 BLACKROCK LUX	ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF Irlande	Actions	USD	11 724
IE00BYZTVT56 BLACKROCK LUX	ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF Irlande	Obligations	EUR	11 564
IE00BJK55C48 BLACKROCK LUX	I SHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF Irlande	Obligations	EUR	11 492
LU1291099718 BNP PARIBAS	BNP PARIBAS EASY SICAV MSCI EUROPE ESG FILTERED MIN TE Luxembourg	Actions	EUR	5 711
FR0010247072 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL France	Actions	EUR	4 971
FR0013455342 OFI INVEST AM	OFI INVEST ISR ACTIONS EURO I France	Actions	EUR	3 190
LU0286062228 OFI INVEST LUX	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR Luxembourg	Actions	EUR	2 320

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion (suite)

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
Société de gestion	Pays de domiciliation du fonds				
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I OFI INVEST AM	France	Obligations	EUR	1 596
LU0232467083	AB FCP I FCP SUSTAINABLE US THEMATIC PORTFOLIO FCP ALLIANCE BERSTEIN	Luxembourg	Actions	EUR	0
FR0011660869	AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR FCP AMUNDI AM	France	Obligations	EUR	0
FR0010706077	ALF ALPHA PART C ALPHA	France	Autres	EUR	-
Total					111 602

Créances et Dettes

Ventilation par nature	30/09/2024
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	3 197 232,36
Vente à règlement différé	1 107 562,16
Coupons à recevoir	12 232,94
Total créances	4 317 027,46
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-226 546,53
Provision commission de mouvement	-95 389,03
Achat à règlement différé	-1 640 774,37
Total dettes	-1 962 709,93
Total	2 354 317,53

Souscriptions rachats

Catégorie de parts C/D	
Parts émises	2 528,0000
Parts rachetées	71 920,0000
Catégorie de parts D	
Parts émises	4 338,0000 ⁽²⁾
Parts rachetées	186,0000

(2) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Commissions

Catégorie de parts C/D		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00
Catégorie de parts D		
Montant des commissions de souscription acquises		0,00
Montant des commissions de rachat acquises		0,00

Frais de gestion

Catégorie de parts C/D			
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,95	
Commission de performance (frais variables)		-	
Rétrocession de frais de gestion		25 253,23	
Catégorie de parts D			
Pourcentage de frais de gestion fixes		0,95 ⁽³⁾	
Commission de performance (frais variables)		-	
Rétrocession de frais de gestion		46,16	

(3) La catégorie de parts D ayant été créée le 24/01/2024, le taux présenté a été annualisé.

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
LU0286062228	GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	30 600,00	75,83	2 320 398,00
FR0007017488	OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	36 237,00	748,16	27 111 073,92
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	1,00	1 595 722,93	1 595 722,93
FR0013455342	OFI INVEST ISR ACTIONS EURO I	1 587,00	2 009,86	3 189 647,82
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	221,00	22 494,82	4 971 355,22
<i>Sous-total</i>				<i>39 188 197,89</i>

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

		30/09/2024
Catégorie de parts C/D		
Revenus nets		4 309 099,35
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)		-2 983 265,19
Revenus de l'exercice à affecter (**)		1 325 834,16
Report à nouveau		-
Sommes distribuables au titre du revenu net		1 325 834,16
Affectation :		
Distribution		-
Report à nouveau du revenu de l'exercice		-
Capitalisation		1 325 834,16
Total		1 325 834,16
* Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire		5,53
Crédits d'impôts totaux		-
Crédits d'impôts unitaires		-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts		487 528,5802
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu		-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	30/09/2024
Catégorie de parts D	
Revenus nets	6 129,22⁽⁴⁾
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-8 262,48
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 133,26
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 133,26
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	-2 133,26
Total	-2 133,26
* Information relative aux acomptes versés	
Montant unitaire	1,99
Crédits d'impôts totaux	-
Crédits d'impôts unitaires	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	4 152,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-

(4) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	30/09/2024
Catégorie de parts C/D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	13 474 671,77
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	13 474 671,77
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	13 474 671,77
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	13 474 671,77
Total	13 474 671,77
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	-
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	487 528,5802
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	30/09/2024
Catégorie de parts D	
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	138 040,29⁽⁵⁾
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-9 591,12
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	128 449,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	128 449,17
Affectation :	
Distribution	128 421,36
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	27,81
Capitalisation	-
Total	128 449,17
* Information relative aux acomptes versés	
Acomptes unitaires versés	2,31
** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution	
Nombre d'actions ou parts	4 152,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	30,93

(5) La catégorie de parts D a été créée le 24/01/2024.

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Immobilisations corporelles nettes					
Actions et valeurs assimilées					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Obligations convertibles en actions					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
Obligations et valeurs assimilées					
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé					
ABB FINANCE BV 3.375% 15/01/2034	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	313 652,29	0,11
ABN AMRO BANK NV 4.375% 16/07/2036	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	309 866,79	0,11
ABN AMRO BANK NV VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	198 255,71	0,07
ACHMEA BV PERP	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	308 305,49	0,11
ACHMEA BV VAR 02/11/2044	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	215 646,87	0,08
ADECCO INT FINANCIAL SVS VAR 21/03/2082	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	371 660,99	0,13
AIB GROUP PLC VAR 04/04/2028	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	99 244,75	0,03
AIB GROUP PLC VAR 20/05/2035	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 401,23	0,07
AIB GROUP PLC VAR 23/7/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	317 944,97	0,11
AKZO NOBEL NV 3.75% 16/09/2034	Manufacture	EUR	242 000,00	245 459,11	0,09
ALLIANDER NV VAR PERP 31/12/2099	Energie	EUR	200 000,00	209 499,78	0,07
ALLIANZ SE VAR 07/07/2045	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	298 419,47	0,10
AMPRION GMBH 3.875% 07/09/2028	Construction	EUR	200 000,00	207 072,82	0,07
APRR SA 3.125% 06/01/2034	Transport	EUR	300 000,00	296 580,69	0,10
ARKEMA 3.50% 12/09/2034	Manufacture	EUR	200 000,00	199 481,56	0,07
ASSICURAZIONI GENERALI SPA VAR 27/10/2047	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	332 496,95	0,12
AXA SA VAR PERP 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	530 206,11	0,19
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG VAR 16/01/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	199 714,77	0,07
BANCO DE SABADELL SA VAR 10/11/2028	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	332 369,68	0,12
BANCO SANTANDER SA 4.875% 18/10/2031	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	452 907,54	0,16
BANCO SANTANDER SA VAR 22/04/2034	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	532 369,38	0,19
BANK OF AMERICA VAR 26/10/2031	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	606 102,80	0,21
BANQUE FED CRED MUTUEL 1.75% 15/03/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	285 281,10	0,10
BARCLAYS PLC VAR 22/03/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	290 711,84	0,10
BARCLAYS PLC VAR 28/01/2028	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	96 041,25	0,03
BELFIUS BANK SA 3.875% 12/06/2028	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	209 362,08	0,07
BELFIUS BANK SA NV 4.125% 12/09/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	315 321,08	0,11
BNP PARIBAS VAR 13/11/2032	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	558 149,59	0,20
BNP PARIBAS VAR 31/08/2033	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	628 422,99	0,22
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	Admin. publique	EUR	69 000,00	51 428,40	0,02

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.25% 31/10/2030	Admin. publique	EUR	3 700 000,00	3 480 662,38	1,22
BOOKING HOLDINGS INC 4.125% 12/05/2033	Admin. privée	EUR	500 000,00	539 700,48	0,19
BOUYGUES SA 0.5% 11/02/2030	Construction	EUR	300 000,00	264 620,02	0,09
BPCE SA VAR 13/01/2042	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	767 118,95	0,27
BPCE SA VAR 25/01/2035	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	652 552,11	0,23
BPCE SA VAR 26/02/2036	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	107 333,01	0,04
BRENTAG FINANCE BV 3.875% 24/04/2032	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	311 121,74	0,11
BTF 0% 25/11/2031	Admin. publique	EUR	2 890 000,00	2 399 856,00	0,84
BTPS 2.15% 01/03/2072	Admin. publique	EUR	10 000,00	6 352,91	0,00
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	Admin. publique	EUR	642 537,00	569 737,56	0,20
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	Admin. publique	EUR	449 844,00	441 861,80	0,15
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	Admin. publique	EUR	1 290 000,00	1 103 570,32	0,39
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	Admin. publique	EUR	480 000,00	412 906,86	0,14
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	Admin. publique	EUR	190 000,00	170 939,30	0,06
BUREAU VERITAS SA 3.50% 22/05/2036	Science/Technologie	EUR	400 000,00	413 629,37	0,14
CAIDENT FINANCE PLC 3.75% 16/04/2033	Energie	EUR	500 000,00	512 406,51	0,18
CAIXABANK SA VAR 09/02/2032	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	744 077,85	0,26
CBRE GI OPEN END FUND 4.75% 27/03/2034	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	323 149,77	0,11
CIE GENERALE DES ESTABLI 3.125% 16/05/2031	Manufacture	EUR	300 000,00	305 052,21	0,11
CNP ASSURANCES SACA VAR 16/07/2054	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	314 501,34	0,11
CNP ASSURANCES TF-2024/TV PERPETUAL	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	310 486,02	0,11
COFINIMMO 1.0% 24/01/2028	Immobilier	EUR	400 000,00	372 330,10	0,13
COMMERZBANK AG VAR 17/01/2031	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	108 736,88	0,04
COMMERZBANK AG VAR 16/07/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	206 763,59	0,07
COMMERZBANK AG VAR 25/03/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	328 035,78	0,11
COVIVIO 4.625% 05/06/2032	Immobilier	EUR	300 000,00	320 033,63	0,11
CPMC CAST CORP 3.25% 26/09/2032	IT/Communication	EUR	506 000,00	509 164,65	0,18
CRED AGRICOLE SA 3.75% 23/01/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	205 292,92	0,07
CREDIT AGRICOLE ASSRNCE 1.50% 06/10/2031	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	607 842,25	0,21
CREDIT AGRICOLE SA 0.375% 20/04/2028	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	456 447,60	0,16
CREDIT LOGEMENT SA VAR 28/11/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	301 823,26	0,11
CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 15/05/2035	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	315 245,79	0,11
CREDIT MUTUEL ARKEA VAR 25/10/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	304 896,52	0,11
DAIMLER TRUCK INTL 3.375% 23/09/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	300 387,66	0,11
DANONE SA 3.47% 22/05/2031	Manufacture	EUR	200 000,00	208 064,82	0,07
DEUTSCHE BANK AG VAR 05/09/2030	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	106 691,86	0,04
DEUTSCHE BANK AG VAR 12/07/2028	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	102 948,63	0,04
DEUTSCHE BANK AG VAR 19/11/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	185 948,98	0,07
DEUTSCHE BANK VAR 15/01/2030	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	105 341,18	0,04

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DEUTSCHE BOERSE AG 3.875% 28/09/2033	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	317 422,40	0,11
DH EUROPE FINANCE 0.75% 18/09/2031	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	345 331,07	0,12
DNB BANK ASA VAR 13/09/2033	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	317 055,82	0,11
DSB 3.125% 04/09/2034	Transport	EUR	200 000,00	203 535,45	0,07
DSM BV 3.625% 02/07/2034	Manufacture	EUR	300 000,00	311 099,10	0,11
E ON SE 3.375% 15/01/2031	Energie	EUR	400 000,00	416 607,05	0,15
EDP FINANCE BV 1.625% 26/01/2026	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	497 094,86	0,17
ELECTRICITE DE FRANCE SA 4.125% 17/06/2031	Energie	EUR	300 000,00	316 128,74	0,11
ENEL SPA 1.375% PERPETUAL	Energie	EUR	200 000,00	184 998,82	0,06
ENEL SPA VAR PERPETUAL	Energie	EUR	200 000,00	173 584,58	0,06
ENERGIAS DE PORTUGAL SA 3.875% 26/06/2028	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 686,82	0,07
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	300 000,00	285 933,41	0,10
ENERGIAS DE PORTUGAL SA VAR 14/03/2082	Energie	EUR	200 000,00	179 852,93	0,06
ENGIE SA 3.875% 06/01/2031	Energie	EUR	700 000,00	745 616,25	0,26
ERG SPA 4.125% 03/07/2030	Energie	EUR	200 000,00	207 768,85	0,07
ESB FINANCE LIMITED 1.875% 14/06/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	187 184,14	0,07
ESSILORLUXOTTICA 0.75% 27/11/2031	Manufacture	EUR	400 000,00	351 240,98	0,12
ESSILORLUXOTTICA 2.875% 05/03/2029	Manufacture	EUR	700 000,00	705 891,70	0,25
ESSITY CAPITAL BV 3% 21/09/2026	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	200 906,82	0,07
EUROBANK SA VAR 24/09/2030	Finance/Assurance	EUR	187 000,00	188 467,34	0,07
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	Autre	EUR	7 000,00	3 628,24	0,00
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	Autre	EUR	2 655 602,00	1 994 447,07	0,70
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	Autre	EUR	370 000,00	388 986,07	0,14
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	Admin. publique	EUR	1 780 000,00	1 415 616,20	0,50
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	Admin. publique	EUR	3 034 306,00	2 771 626,13	0,97
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1% 15/08/2025	Admin. publique	EUR	7 000 000,00	6 919 885,48	2,42
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.3% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	779 721,00	776 359,04	0,27
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.3% 15/02/2033	Admin. publique	EUR	320 000,00	331 431,54	0,12
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	Admin. publique	EUR	140 000,00	141 647,01	0,05
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.50% 15/08/2046	Admin. publique	EUR	120 000,00	121 114,52	0,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	Admin. publique	EUR	50 000,00	56 197,18	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	Admin. publique	EUR	900 000,00	483 624,00	0,17
FINLAND 0.05% 15/09/2028	Admin. publique	EUR	2 670 000,00	2 497 979,58	0,87
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	Admin. publique	EUR	40 000,00	34 796,40	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2036	Admin. publique	EUR	470 000,00	348 402,63	0,12
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	Admin. publique	EUR	10 000,00	4 822,82	0,00
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	Admin. publique	EUR	50 000,00	32 820,44	0,01

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/09/2027	Admin. publique	EUR	60 000,00	57 243,17	0,02
FORTIVE CORPORATION 3.7% 15/08/2029	Manufacture	EUR	400 000,00	409 934,30	0,14
FRANCE 0% 25/11/2029	Admin. publique	EUR	5 077 000,00	4 475 984,74	1,57
FRANCE 0.5% 25/05/2040	Admin. publique	EUR	150 000,00	100 335,12	0,04
FRANCE 0.5% 25/06/2044	Admin. publique	EUR	113 805,00	68 026,50	0,02
FRANCE 0.50% 25/05/2029	Admin. publique	EUR	340 000,00	311 831,28	0,11
FRANCE 1% 25/05/2027	Admin. publique	EUR	95 326,00	92 513,09	0,03
FRANCE 1.25% 25/05/2034	Admin. publique	EUR	7 686 000,00	6 684 606,85	2,34
FRANCE 1.5% 25/05/2031	Admin. publique	EUR	2 840 000,00	2 670 572,60	0,93
FRANCE 1.5% 25/05/2050	Admin. publique	EUR	537 556,00	364 050,38	0,13
FRANCE 1.75% 25/06/2039	Admin. publique	EUR	152 035,00	127 692,16	0,04
FRANCE 2% 25/11/2032	Admin. publique	EUR	2 400 000,00	2 312 662,03	0,81
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	Admin. publique	EUR	241 150,00	124 028,57	0,04
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	Admin. publique	EUR	400 000,00	365 457,97	0,13
FRANCE O A T 3.5% 25/11/2033	Admin. publique	EUR	1 520 000,00	1 646 427,62	0,58
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	Admin. publique	EUR	2 100 000,00	2 117 669,63	0,74
FRANCE OAT 25/05/2045	Admin. publique	EUR	490 000,00	488 194,52	0,17
FRANCE REPUBLIC 0% 25/02/2027	Admin. publique	EUR	5 780 000,00	5 474 006,80	1,92
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	Admin. publique	EUR	518 856,00	273 889,16	0,10
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	Admin. publique	EUR	609 705,00	507 672,12	0,18
FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	Admin. publique	EUR	27 914,00	17 903,00	0,01
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	Admin. publique	EUR	177 914,00	138 814,43	0,05
FRENCH REPULIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	2 950 000,00	3 404 154,50	1,19
GECINA 0.875% 30/06/2036	Immobilier	EUR	400 000,00	302 381,37	0,11
GENERAL MILLS INC 3.65% 23/10/2030	Manufacture	EUR	200 000,00	208 207,15	0,07
GERMANY 0% 15/08/2031	Admin. publique	EUR	88 000,00	77 170,72	0,03
GERMANY 0% 15/08/2031	Admin. publique	EUR	800 000,00	701 680,00	0,25
GIVAUDAN FIN EUROPE 4.125% 28/11/2033	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	220 289,16	0,08
HBOS PLC TF/TV 18/03/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	307 749,29	0,11
HOWOGE WOHNUNGS 3.875% 05/06/2030	Construction	EUR	300 000,00	311 185,07	0,11
IBERDROLA FINANZAS SAU 1.575% PERP	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	189 614,70	0,07
IBERDROLA INTL BV VAR PERP 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	294 858,23	0,10
ICADE SANTE SAS 0.875% 04/11/2029	Immobilier	EUR	100 000,00	88 211,11	0,03
IMERYS SA 4.75% 29/11/2029	Mines	EUR	300 000,00	326 922,80	0,11
ING GROEP NV VAR 15/08/2034	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	205 870,68	0,07
ING GROEP VAR 22/03/2030	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	800 016,11	0,28
INMOBILIARIA COLONIAL SO 2.50% 28/11/2029	Immobilier	EUR	600 000,00	596 487,93	0,21
INTESA SANPAOLO SPA VAR 16/09/2032	Finance/Assurance	EUR	543 000,00	550 497,57	0,19
IRELAND 0.2% 15/05/2027	Admin. publique	EUR	50 000,00	47 712,86	0,02
IRELAND 1.5% 15/05/2050	Admin. publique	EUR	30 000,00	23 090,20	0,01
IRELAND 1.70% 15/05/2037	Admin. publique	EUR	1 290 000,00	1 168 418,21	0,41
IRISH 0.2% 18/10/2030	Admin. publique	EUR	245 000,00	217 651,28	0,08
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	Admin. publique	EUR	330 000,00	284 218,11	0,10
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	Admin. publique	EUR	30 000,00	21 387,18	0,01

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	Admin. publique	EUR	90 000,00	83 365,87	0,03
ITALIAN REPUBLIC 0.95% 01/12/2031	Finance/Assurance	EUR	490 000,00	427 153,89	0,15
ITALIAN REPUBLIC 3.25% 01/03/2038	Admin. publique	EUR	900 000,00	864 047,83	0,30
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	Admin. publique	EUR	860 000,00	903 199,67	0,32
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	Finance/Assurance	EUR	99 000,00	106 276,49	0,04
ITALIAN REPUBLIC 4.2% 01/03/2034	Admin. publique	EUR	710 000,00	764 213,25	0,27
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	Admin. publique	EUR	535 000,00	574 718,81	0,20
ITALIAN REPUBLIC 5% 01/08/2034	Admin. publique	EUR	4 100 000,00	4 711 531,04	1,65
ITALIAN REPUBLIC 5% 01/09/2040	Admin. publique	EUR	1 310 000,00	1 500 541,82	0,53
ITV PLC 1.375% 26/09/2026	IT/Communication	EUR	200 000,00	194 049,21	0,07
JP MORGAN CHASE AND CO VAR 23/03/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	192 939,94	0,07
JYSKE BANK AS 5.50% 16/11/2027	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	109 713,77	0,04
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/10/2027	Admin. publique	EUR	510 000,00	477 298,80	0,17
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	Admin. publique	EUR	72 659,00	31 082,53	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1.00% 22/06/2031	Admin. publique	EUR	1 070 000,00	977 685,24	0,34
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	Admin. publique	EUR	249 156,00	160 658,86	0,06
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	Admin. publique	EUR	1 002 871,00	727 613,68	0,25
KINGDOM OF BELGIUM 2.75% 22/04/2039	Admin. publique	EUR	1 024 000,00	1 001 780,04	0,35
KINGDOM OF BELGIUM 5.00% 28/03/2035	Admin. publique	EUR	800 000,00	978 562,74	0,34
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2038	Admin. publique	EUR	470 000,00	333 178,30	0,12
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/07/2031	Admin. publique	EUR	2 260 000,00	1 945 950,40	0,68
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.25% 15/07/2025	Admin. publique	EUR	5 000 000,00	4 912 905,48	1,72
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	Admin. publique	EUR	820 000,00	604 779,17	0,21
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	Admin. publique	EUR	350 000,00	361 083,75	0,13
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.75% 15/01/2047	Admin. publique	EUR	321 638,00	332 107,53	0,12
KINGDOM OF NETHERLANDS 4% 15/01/2037	Admin. publique	EUR	260 000,00	306 535,99	0,11
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	Admin. publique	EUR	2 921 000,00	2 705 167,31	0,95
KINGDOM OF SPAIN 0.1% 30/04/2031	Admin. publique	EUR	230 000,00	196 280,77	0,07
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	Admin. publique	EUR	49 000,00	28 456,63	0,01
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	Admin. publique	EUR	870 000,00	858 585,48	0,30
KINGDOM OF SPAIN 1.85% 30/07/2035	Admin. publique	EUR	1 390 000,00	1 251 908,83	0,44
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	Admin. publique	EUR	37 000,00	26 600,21	0,01
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	Admin. publique	EUR	100 000,00	101 241,95	0,04
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	Admin. publique	EUR	30 000,00	28 523,98	0,01
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	Admin. publique	EUR	2 650 000,00	2 889 181,47	1,01
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	Admin. publique	EUR	220 000,00	236 840,64	0,08
KINGDOM OF SPAIN 4% 31/10/2054	Admin. publique	EUR	2 333 000,00	2 519 372,15	0,88
KINGDOM OF SPAIN 4.20% 31/01/2037	Admin. publique	EUR	1 954 000,00	2 228 917,55	0,78
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	Admin. publique	EUR	64 000,00	75 365,83	0,03
KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	Admin. publique	EUR	10 000,00	12 886,29	0,00
KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/2032	Admin. publique	EUR	90 000,00	110 351,90	0,04

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	Admin. publique	EUR	50 000,00	24 776,00	0,01
KLEPIERRE SA 3.875% 23/09/2033	Immobilier	EUR	300 000,00	304 771,64	0,11
KONINKLIJKE KPN NV VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	300 000,00	309 182,96	0,11
LA BANQUE POSTALE VAR 02/08/2032	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	739 258,74	0,26
LA POSTE SA 1.375% 21/04/2032	Transport	EUR	100 000,00	88 972,81	0,03
LA POSTE SA 1.45% 30/11/2028	Transport	EUR	200 000,00	191 398,51	0,07
LEGRAND SA 3.5% 26/06/2034	Manufacture	EUR	500 000,00	515 408,63	0,18
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 14/05/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	209 123,84	0,07
LSEG NETHERLANDS BV 4.231% 29/09/2030	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	317 621,33	0,11
MAGNA INTERNATIONAL INC 4.375% 17/03/2032	Manufacture	EUR	300 000,00	326 583,82	0,11
MERCK & CO INC 2.5% 15/10/2034	Manufacture	EUR	300 000,00	294 057,61	0,10
MERCK KGAA VAR 09/09/2080	Manufacture	EUR	400 000,00	386 429,59	0,14
MMS USA FINANCING INC 1.25% 13/06/2028	Finance/Assurance	EUR	500 000,00	474 255,68	0,17
MONDI FINANCE PLC 3.75% 31/05/2032	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 621,95	0,07
MORGAN STANLEY VAR 07/05/2032	Finance/Assurance	EUR	700 000,00	693 281,15	0,24
NATIONAL GRID 4.151% 12/09/2027	Finance/Assurance	EUR	400 000,00	414 209,81	0,14
NATIONAL GRID NORTH AMERICA INC 3.631% 03/09/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	305 125,47	0,11
NATURGY FINANCE SA 3.625% 02/10/2034	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	297 150,00	0,10
NATWEST GROUP PLC VAR 12/09/2032	Finance/Assurance	EUR	804 000,00	812 006,96	0,28
NESTE OYJ 3.875% 21/05/2031	Manufacture	EUR	400 000,00	415 610,41	0,15
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	Admin. publique	EUR	490 000,00	432 797,40	0,15
NN BANK NV 0.5% 21/09/2028	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	546 582,41	0,19
NN GROUP NV VAR PERPETUAL 31/12/2099	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	307 983,63	0,11
NORDEA BANK ABP VAR 29/05/2035	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	312 782,92	0,11
OAT 4% 25/04/2055	Admin. publique	EUR	350 000,00	385 942,99	0,14
OAT 4% 25/04/2060	Admin. publique	EUR	330 000,00	367 010,90	0,13
OP CORPORATE BANK PLC VAR 09/06/2030	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	593 429,92	0,21
ORANGE SA VAR PERPETUAL	IT/Communication	EUR	600 000,00	655 399,48	0,23
ORANO SA 4% 12/03/2031	Manufacture	EUR	300 000,00	312 976,85	0,11
P3 GROUP 4.625% 13/02/2030	Finance/Assurance	EUR	100 000,00	106 545,69	0,04
PIRELLI & C SPA 3.875% 02/07/2029	Manufacture	EUR	200 000,00	207 123,42	0,07
PROLOGIS EURO FINANCE 4% 05/05/2034	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	312 146,75	0,11
PROSUS NV 1.207% 19/01/2026	IT/Communication	EUR	300 000,00	294 565,61	0,10
RAIFFEISEN SCHWEIZ VAR 03/09/2032	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	308 361,15	0,11
RCI BANQUE SA 4.875% 02/10/2029	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	210 676,00	0,07
RED ELECTRICA FIN SA UNI 3% 17/01/2034	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	202 395,90	0,07
RELX FINANCE 3.375% 20/03/2033	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	206 406,66	0,07
RELX FINANCE BV 3.75% 12/06/2031	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	210 779,37	0,07
RENTOKIL INITIAL FINANCE BV 4.375% 27/06/2030	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	210 083,34	0,07
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	Admin. publique	EUR	1 870 000,00	1 768 511,48	0,62

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
REPUBLIC FRENCH 4.5% 25/04/2041	Admin. publique	EUR	600 000,00	706 845,62	0,25
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	Admin. publique	EUR	1 916 000,00	1 644 445,32	0,58
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/10/2040	Admin. publique	EUR	700 000,00	440 209,00	0,15
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	Admin. publique	EUR	80 000,00	74 526,70	0,03
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/04/2027	Admin. publique	EUR	180 000,00	173 250,05	0,06
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	Admin. publique	EUR	100 000,00	60 085,74	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	Admin. publique	EUR	38 000,00	17 851,98	0,01
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	Admin. publique	EUR	1 340 000,00	1 325 674,67	0,46
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	Admin. publique	EUR	1 630 000,00	1 435 279,31	0,50
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	Admin. publique	EUR	430 000,00	286 297,36	0,10
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	Admin. publique	EUR	20 000,00	13 265,13	0,00
REPUBLIC OF GERMANY 2.2% 15/02/2034	Admin. publique	EUR	4 396 000,00	4 506 842,74	1,58
REPUBLIC OF ITALY 2.250% 01/09/2036	Admin. publique	EUR	40 000,00	35 273,47	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	Finance/Assurance	EUR	2 165 000,00	1 650 526,86	0,58
REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	Admin. publique	EUR	35 000,00	26 851,22	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	Admin. publique	EUR	46 000,00	42 576,51	0,01
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	Admin. publique	EUR	552 000,00	510 884,11	0,18
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	Admin. publique	EUR	601 000,00	600 855,03	0,21
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	Admin. publique	EUR	2 538 000,00	2 641 543,39	0,92
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.3% 17/10/2031	Admin. publique	EUR	480 000,00	418 529,78	0,15
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	Admin. publique	EUR	15 526,00	12 908,85	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	Admin. publique	EUR	25 866,00	19 102,87	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	Admin. publique	EUR	150 000,00	152 875,50	0,05
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	1 378,00	1 578,82	0,00
ROYAL BANK OF CANADA 4.125% 05/07/2028	Finance/Assurance	EUR	600 000,00	633 394,93	0,22
RTE RESEAU DE TRANSPORT 3.75% 04/07/2035	Energie	EUR	400 000,00	414 866,63	0,15
SAFRAN SA 0.75% 17/03/2031	Manufacture	EUR	600 000,00	529 019,42	0,19
SAGE GROUP PLC 3.82% 15/02/2028	IT/Communication	EUR	300 000,00	315 031,64	0,11
SCHEIDER ELECTRIC SE 3.0% 03/09/2030	Manufacture	EUR	400 000,00	405 073,42	0,14
SCOTTISH HYDRO ELECTRIC 3.375% 04/09/2032	Energie	EUR	200 000,00	202 637,81	0,07
SEGRO PLC 3.5% 24/09/2032	Immobilier	EUR	185 000,00	185 447,17	0,06
SILFIN NV 5.125% 17/07/2030	Admin. privée	EUR	200 000,00	210 560,33	0,07
SNAM SPA 4.0% 27/11/2029	Transport	EUR	300 000,00	322 169,93	0,11
SOCIETE GENERALE VAR 06/12/2030	Finance/Assurance	EUR	800 000,00	850 761,75	0,30
SOGECAP SA VAR PERP	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	307 765,20	0,11
SPAIN 1% 30/07/2042	Admin. publique	EUR	1 487 000,00	1 019 328,72	0,36
SSE PLC 1.25% 16/04/2025	Energie	EUR	400 000,00	397 711,07	0,14
SSE PLC VAR PERP	Energie	EUR	300 000,00	305 175,78	0,11
STATKRAFT AS 3.125% 13/12/2031	Energie	EUR	300 000,00	309 849,74	0,11
SWISSCOM FINANCE 3.5% 29/11/2031	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	312 971,75	0,11
TELE2 AB 0.75% 23/03/2031	IT/Communication	EUR	100 000,00	88 237,58	0,03
TELE2 AB 3.75% 22/11/2029	IT/Communication	EUR	300 000,00	317 176,38	0,11

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TELENOR SA 4% 03/10/2030	IT/Communication	EUR	300 000,00	330 099,21	0,12
TELFONICA DEUTSCH FINAN 1.75% 05/07/2025	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	297 380,14	0,10
TELIA CO AB 2.125% 20/02/2034	IT/Communication	EUR	400 000,00	376 449,41	0,13
TELIA COMPANY AB VARIABLE 30/06/2083	IT/Communication	EUR	200 000,00	192 652,44	0,07
TELSTRA CORP LTD 1.375% 26/03/2029	IT/Communication	EUR	200 000,00	189 867,51	0,07
TELSTRA GROUP LTD 3.5% 03/09/2036	IT/Communication	EUR	500 000,00	510 705,41	0,18
TENNET HOLDING BV 0.875% 16/06/2035	Energie	EUR	300 000,00	238 142,71	0,08
TENNET HOLDING BV 4.75% 28/04/2032	Energie	EUR	200 000,00	217 722,16	0,08
TENNET HOLDING BV TV PERP 31/12/2099	Energie	EUR	600 000,00	604 261,64	0,21
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 2.28% 21/10/2027	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	301 939,92	0,11
TRANSURBAN FINANCE CO 1.45% 16/05/2029	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	281 670,41	0,10
UBS GROUP AG VAR 09/06/2033	Finance/Assurance	EUR	300 000,00	316 855,97	0,11
UNIBAIL RODAMCO WESTFLD 3.875% 11/09/2034	Immobilier	EUR	300 000,00	300 413,84	0,11
UNIVERSAL MUSIC 4% 13/06/2031	IT/Communication	EUR	200 000,00	212 932,88	0,07
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV 3.75% 30/06/2032	IT/Communication	EUR	200 000,00	208 939,51	0,07
VERBUND AG 3.25% 17/05/2031	Energie	EUR	300 000,00	311 177,30	0,11
VIRGIN MONEY UK PLC VAR 18/03/2028	Finance/Assurance	EUR	200 000,00	208 631,73	0,07
VONOVA SE 0.25% 01/09/2028	Immobilier	EUR	300 000,00	267 618,70	0,09
VONOVA SE 0.75% 01/09/2032	Immobilier	EUR	600 000,00	483 436,19	0,17
WERFEN SA SPAIN 4.25% 03/05/2030	Manufacture	EUR	200 000,00	209 989,73	0,07
WOLTERS KLUWER NV 0.75% 03/07/2030	IT/Communication	EUR	700 000,00	622 439,90	0,22
WOLTERS KLUWER NV 3.75% 03/04/2031	IT/Communication	EUR	100 000,00	105 951,86	0,04
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Titres de créances				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements				111 601 776,77	39,05
OPCVM				111 601 776,77	39,05
AB FCP I FCP SUSTAINABLE US THEMATIC PORTFOLIO FCP	Finance/Assurance	EUR	0,429	24,07	0,00
AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR FCP	Finance/Assurance	EUR	0,008	0,81	0,00
AMUNDI INDEX SOLUTION EURO GOVT TILTED GREEN BOND	Finance/Assurance	EUR	144 890,00	31 922 729,87	11,17
BNP PARIBAS EASY SICAV MSCI EUROPE ESG FILTERED MIN TE	Finance/Assurance	EUR	355 759,00	5 710 643,47	2,00
GLOBAL PLATFORM OFI INVEST ESG ASIA EM EX CHINA I EUR	Finance/Assurance	EUR	30 600,00	2 320 398,00	0,81
I SHARES II PUBLIC LIMITED COMPANY ESG UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	2 121 015,00	11 491 659,27	4,02
ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	Finance/Assurance	EUR	2 412 454,00	11 564 098,25	4,05
ISHARES IV PLC ISHARES MSCI USA SRI UCITS ETF	Finance/Assurance	USD	822 183,00	11 724 423,14	4,10

L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OFI INVEST ACTIONS AMÉRIQUE I	Finance/Assurance	EUR	36 237,00	27 111 073,92	9,49
OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	Finance/Assurance	EUR	1,00	1 595 722,93	0,56
OFI INVEST ISR ACTIONS EURO I	Finance/Assurance	EUR	1 587,00	3 189 647,82	1,12
OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON XL	Finance/Assurance	EUR	221,00	4 971 355,22	1,74
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
ALF ALPHA PART C	Finance/Assurance	EUR	13 128,1667	0,00	0,00
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
Dépôts				-	-
Opérations temporaires sur titres				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
Prêts				-	-
Emprunts				-	-
Autres actifs éligibles				-	-
Autres passifs éligibles				-	-
Total				286 712 410,93	100,32

L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	137 069,95	-	JPY	3 681 825,99	EUR	-3 544 756,04
OACT 24/10/2016 JPY/EUR	49 676,67	-	JPY	752 858,39	EUR	-703 181,72
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	38 758,52	-	NOK	1 637 010,87	EUR	-1 598 252,35
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	28 260,92	-	EUR	1 456 024,90	USD	-1 427 763,98
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	25 746,27	-	EUR	1 396 833,19	USD	-1 371 086,92

L'inventaire des opérations à terme de devises (suite)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 24/10/2016 USD/EUR	14 065,47	-	EUR	1 378 938,55	USD	-1 364 873,08
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	10 422,09	-	NOK	2 763 329,23	EUR	-2 752 907,14
OACT 24/10/2016 NOK/EUR	9 747,57	-	NOK	1 310 672,51	EUR	-1 300 924,94
OVCT 241016 USD/EUR	-	3 954,03	EUR	1 403 882,54	USD	-1 407 836,57
OVCT 241016 CHF/EUR	-	21 986,22	EUR	700 087,69	CHF	-722 073,91
OVCT 241016 CHF/EUR	-	44 317,14	EUR	3 570 986,57	CHF	-3 615 303,71
OACT 241016 USD/EUR	-	51 913,22	USD	2 714 162,30	EUR	-2 766 075,52
OACT 241016 USD/EUR	-	53 880,37	USD	2 858 180,59	EUR	-2 912 060,96
Total	313 747,46	176 050,98		25 624 793,32		-25 487 096,84

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Actions						
Futures						
EURO STOXX	137	78 850,00	-	3 526 380,00		
EURO STOXX	137	75 350,00	-	2 911 250,00		
EURO STOXX 50	-80	-	139 600,00	-4 024 000,00		
Sous-Total Futures		154 200,00	139 600,00	2 413 630,00		
Options						
EURO STOXX 50 - CALL 5 200 - 2024-10	1 610	104 650,00	-	7 205 398,43		
EURO STOXX 50 - CALL 5 225 - 2024-10	-1 610	-	70 840,00	-5 273 224,55		
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 7 500 - 2024-12	1 105	2 370 889,04	-	26 113 822,25		
HANG SENG CHINA ENTREPRISES - CALL 8 000 - 2024-12	-2 210	-	3 116 571,88	-36 863 757,14		
S&P 500 - PUT 5 300 - 2024-10	-450	-	239 908,61	10 850 635,47		
S&P 500 - PUT 5 325 - 2024-10	450	262 085,03	-	-11 919 434,68		
Sous-Total Options		2 737 624,07	3 427 320,49	-9 886 560,22		
Total Actions		2 891 824,07	3 566 920,49	-7 472 930,22		

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-		
		Actif	Passif			
Taux d'intérêts						
Futures						
EURO BOBL	86	59 340,00	-	10 324 300,00		
EURO BUND	-50	-	43 210,00	-6 746 000,00		
EURO BUND	-157	-	100 430,00	-21 182 440,00		
EURO SCHATZ	307	119 730,00	-	32 902 725,00		
EURO SCHATZ	29	17 400,00	-	3 108 075,00		
EURO-BTP	-9	-	27 810,00	-1 093 230,00		
LONG GILT	72	-	6 057,33	8 517 468,90		
US 5Y NOTE	187	-	84 535,78	18 411 438,08		
Sous-Total Futures		196 470,00	262 043,11	44 242 336,98		
Total Taux d'intérêts		196 470,00	262 043,11	44 242 336,98		
Change						
Total Change		-	-	-		
Crédit						
Total Crédit		-	-	-		
Autres expositions						
Total Autres expositions		-	-	-		

L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-	-	-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-

L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	286 712 410,93
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	137 696,48
Total instruments financiers à terme - actions	-675 096,42
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	-65 573,11
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	796 655,54
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4 371 509,06
Autres passifs (-)	-5 480 432,58
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	285 797 169,90

COMPTES ANNUELS
29 septembre 2023

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN ACTIF

	29/09/2023	30/09/2022
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	286 309 024,20	312 174 748,23
Actions et valeurs assimilées	6 032 435,29	9 672 632,13
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	6 032 435,29	9 672 632,13
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	72 259 914,07	11 355 033,35
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	72 259 914,07	11 355 033,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	9 949 766,32	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	9 949 766,32	-
Titres de créances négociables	9 949 766,32	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	195 941 212,35	289 568 954,14
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	195 941 212,35	289 568 954,14
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	2 125 696,17	1 578 128,61
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	2 125 696,17	1 578 128,61
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	45 156 660,18	17 277 385,20
Opérations de change à terme de devises	28 459 999,41	16 084 690,39
Autres	16 696 660,77	11 192 694,81
Comptes financiers	370 741,73	21 079 561,68
Liquidités	370 741,73	21 079 561,68
Total de l'actif	331 836 426,11	350 531 695,11

Bilan au 29 septembre 2023 (en euros)

BILAN PASSIF

	29/09/2023	30/09/2022
Capitaux propres		
Capital	306 501 682,44	339 522 380,31
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	4 891 408,14
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-5 801 558,09	-10 247 072,03
Résultat de l'exercice (a, b)	-644 175,23	-2 112 512,42
Total des capitaux propres	300 055 949,12	332 054 204,00
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	1 969 656,68	1 537 011,70
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	1 969 656,68	1 537 011,70
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	1 969 656,68	1 537 011,70
Autres opérations	-	-
Dettes	28 784 627,26	16 729 652,70
Opérations de change à terme de devises	28 038 821,35	16 398 890,65
Autres	745 805,91	330 762,05
Comptes financiers	1 026 193,05	210 826,71
Concours bancaires courants	1 026 193,05	210 826,71
Emprunts	-	-
Total du passif	331 836 426,11	350 531 695,11

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	197 916 513,08	-
ACTIONS	2 972 892,56	-
VENTE - FUTURE - RUSSEL EMINI	2 972 892,56	-
TAUX	194 943 620,52	-
VENTE - FUTURE - EURO BUND	9 262 080,00	-
VENTE - FUTURE - EURO-BTP	109 730,00	-
VENTE - FUTURE - US 10Y ULTRA	18 756 198,35	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94,50 - 2024,09	36 755 903,31	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - PUT 94,75 - 2021-09	123 228 125,74	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - CALL 98,50 - 2024-06	6 831 583,12	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	209 889 565,77	148 400 018,58
ACTIONS	4 872 385,97	60 123 513,50
ACHAT - FUTURE - EURO STOXX 50	378 360,00	-
ACHAT - FUTURE - S&P 500 EMINI	4 494 025,97	-
- OPTION - Marche a terme conditionnel	-	60 123 513,50
TAUX	205 017 179,80	88 276 505,08
- FUTURE - Marche a terme ferme	-	88 276 505,08
ACHAT - FUTURE - EURO BUXL	122 360,00	-
ACHAT - FUTURE - LONG GILT	13 677 841,83	-
ACHAT - FUTURE - US 2Y NOTE	41 547 366,21	-
ACHAT - FUTURE - US ULTRA BOND 30Y	4 371 959,86	-
ACHAT - OPTION - SOFR 3M - CALL 98,25 - 2024-06	7 947 729,09	-
VENTE - OPTION - SOFR 3M - PUT 94,625 - 2024-09	137 349 922,81	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	122 992,06	22 539,41
Produits sur actions et valeurs assimilées	451 013,67	830 532,19
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 368 927,84	462 766,92
Produits sur titres de créances	466 410,19	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 409 343,76	1 315 838,52
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	96 189,25	38 509,36
Autres charges financières	-	18 474,44
Total (II)	96 189,25	56 983,80
Résultat sur opérations financières (I - II)	2 313 154,51	1 258 854,72
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	3 027 765,47	3 472 339,45
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-714 610,96	-2 213 484,73
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	70 435,73	100 972,31
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-644 175,23	-2 112 512,42

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée quotidiennement, chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux n'étant pas un vendredi.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation)

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

Titres de créance négociables

Les titres de créance négociables (TCN) d'une durée de vie à l'acquisition inférieure ou égale à 3 mois seront amortis linéairement.

Les TCN d'une durée de vie à l'acquisition supérieure à 3 mois seront actualisés à partir d'un taux interpolé sur la base d'une courbe de référence (déterminée en fonction des caractéristiques de chaque instrument détenu), sachant qu'ils seront amortis linéairement dès lors que leur durée de vie résiduelle sera inférieure à 3 mois (source ou taux de marché utilisé : valorisateur sur la base de données de marché).

Le taux est éventuellement corrigé d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

Les contrats sont évalués selon les méthodes suivantes :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes sont évalués selon les méthodes suivantes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la Société de Gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotient x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0,95% TTC.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

En application du décret n°2015-421 du 14 avril 2015, la contribution due à l'AMF au titre du FCP n'est pas prise en compte dans le plafonnement des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion tels que mentionnés ci-dessus ; ladite contribution est partie intégrante des frais courants du FCP.

Description des frais de gestion indirects

Le fonds investira dans des OPC ou fonds d'investissement dont la moyenne des frais ne dépassera pas 2,00 % TTC.

Les rétrocessions éventuellement perçues sur les sélections des OPC investis seront directement reversées au bénéfice du fonds commun de placement.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Néant

Affectation des sommes distribuables

Sommes distribuables afférentes au résultat net :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation du résultat net. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :

La Société de Gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Actif net en début d'exercice	332 054 204,00	396 754 399,76
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	2 299 544,16	1 008 125,70
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-37 670 921,47	-37 531 343,03
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 107 680,41	5 112 193,35
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-8 846 068,62	-21 511 088,64
Plus-values réalisées sur contrats financiers	10 223 456,76	9 841 964,71
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-11 957 119,51	-7 575 618,02
Frais de transaction	-337 453,02	-187 366,82
Différences de change	-1 533 957,06	6 371 023,74
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	12 546 776,99	-15 891 579,79
Différence d'estimation exercice N	-3 354 826,26	
Différence d'estimation exercice N - 1	-15 901 603,25	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-115 582,56	-599 717,76
Différence d'estimation exercice N	249 047,00	
Différence d'estimation exercice N - 1	364 629,56	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-522 651,92
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-714 610,96	-2 213 484,73
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-1 000 652,55
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	300 055 949,12	332 054 204,00

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	72 259 914,07	24,08
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	72 259 914,07	24,08
Titres de créances	9 949 766,32	3,32
Les titres négociables à court terme	4 967 040,08	1,66
Les titres négociables à moyen terme	4 982 726,24	1,66
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	399 960 800,31	133,30
Actions	7 845 278,54	2,61
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	72 259 914,07	24,08	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	9 949 766,32	3,32	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	370 741,73	0,12
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	1 026 193,05	0,34
Hors-bilan								
Opérations de couverture	28 128 008,35	9,37	-	-	166 815 612,16	55,59	-	-
Autres opérations	59 719 527,90	19,90	-	-	145 297 651,90	48,42	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	68 716,20	0,02	54 915 476,81	18,30	4 666 289,70	1,56	12 609 431,36	4,20
Titres de créances	9 949 766,32	3,32	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	370 741,73	0,12	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1 026 193,05	0,34	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	-	-	166 815 612,16	55,59	-	-	-	-	28 128 008,35	9,37
Autres opérations	-	-	145 297 651,90	48,42	41 547 366,21	13,85	-	-	18 172 161,68	6,06

Répartition par devise

	USD	%	NOK	%	CHF	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	101 577,84	0,03	1 291 021,42	0,43	1 513 591,18	0,50
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	7 635 468,16	2,54	6 076 949,66	2,03	186 305,79	0,06	3 784 985,99	1,26
Comptes financiers	-	-	1 049,19	0,00	50 394,51	0,02	319 298,03	0,11
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	7 216 228,99	2,40	2 170 651,82	0,72	2 930 209,67	0,98	-	-
Comptes financiers	230 987,63	0,08	-	-	-	-	135 081,87	0,05

Répartition par devise (suite)

	USD	%	NOK	%	CHF	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	188 544 703,07	62,84	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	195 711 003,95	65,22	-	-	-	-	13 677 841,83	4,56

Débiteurs et créditeurs divers

	29/09/2023
Créances	
Achat à terme de devises	16 213 842,84
Contrepartie vente à terme de devises	12 246 156,57
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 316 562,49
Vente à règlement différé	15 376 020,88
Coupons à recevoir	4 077,40
Total créances	45 156 660,18
Dettes	
Vente à terme de devises	-12 317 090,48
Contrepartie achat à terme de devises	-15 721 730,87
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-231 690,82
Collatéral espèces reçus	-280 000,00
Provision commission de mouvement	-21 715,09
Achat à règlement différé	-212 400,00
Total dettes	-28 784 627,26
Total	16 372 032,92

Souscriptions rachats

Parts émises	4 258,0000
Parts rachetées	69 630,1256

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	12 049,67

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
	Néant			
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
	Néant			
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
	Néant			
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
FR0010645325	OFI INVEST ESG ALPHA YIELD I	1,00	1 412 040,71	1 412 040,71
FR0000979866	OFI INVEST ESG EURO CREDIT SHORT TERM I	128 636,00	108,54	13 962 151,44
FR0011869163	OFI INVEST ESG EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE I	403,00	9 992,58	4 027 009,74
FR0010247072	OFI INVEST ISR ACTIONS JAPON I	808,00	18 994,16	15 347 281,28
FR0011024249	OFI INVEST ISR CRÉDIT BONDS EURO I	18 615,00	1 288,00	23 976 120,00
FR0011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	21 467,00	1 074,32	23 062 427,44
FR0010510479	OFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT D	1 950,00	9 972,38	19 446 141,00
FR0010969550	OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	9 641,00	1 065,80	10 275 377,80
<i>Sous-total</i>				111 508 549,41

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-644 175,23	-2 112 512,42
Total	-644 175,23	-2 112 512,42
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-644 175,23	-2 112 512,42
Total	-644 175,23	-2 112 512,42
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	556 920,5802	622 292,7058
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	5 892 060,69
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-5 801 558,09	-10 247 072,03
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-1 000 652,54
Total	-5 801 558,09	-5 355 663,88
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-5 801 558,09	-5 355 663,88
Total	-5 801 558,09	-5 355 663,88
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	556 920,5802	622 292,7058
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/09/2023	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019
Actif net					
en EUR	300 055 949,12	332 054 204,00	396 754 399,76	433 206 665,62	507 000 541,43
Nombre de titres					
Parts	556 920,5802	622 292,7058	687 178,3236	773 971,5953	833 574,0467
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	538,77	533,59	577,36	559,71	608,22
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	2,33	0,78	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	0,48	3,09	3,57
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	0,04
Capitalisation unitaire					
en EUR	-11,57	-12,00	-	-11,37	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
 Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			6 032 435,29	2,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			6 032 435,29	2,01
ABB LTD-NOM	CHF	1 056,00	35 761,50	0,01
AENA SME SA	EUR	204,00	29 090,40	0,01
AIR LIQUIDE	EUR	767,00	122 597,28	0,04
ALCON INC	CHF	435,00	31 860,93	0,01
ANTOFAGASTA PLC	GBP	1 808,00	29 900,58	0,01
ASSA ABLOY AB	SEK	1 367,00	28 308,58	0,01
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	3 320,00	64 291,80	0,02
ASTRAZENECA PLC	GBP	784,00	100 508,19	0,03
BEIERSDORF	EUR	651,00	79 519,65	0,03
BUNZL	GBP	902,00	30 551,95	0,01
CARLSBERG B	DKK	539,00	64 431,35	0,02
CARREFOUR SA	EUR	2 439,00	39 719,12	0,01
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	1 000,00	29 070,00	0,01
COLOPLAST B	DKK	630,00	63 160,52	0,02
COMPASS GROUP PLC	GBP	1 053,00	24 388,71	0,01
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	589,00	33 120,46	0,01
DANONE SA	EUR	1 123,00	58 687,98	0,02
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 847,00	65 189,87	0,02
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	736,00	120 483,20	0,04
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	1 216,00	24 159,49	0,01
DIAGEO	GBP	291,00	10 187,02	0,00
DSM FIRMENICH LTD	EUR	504,00	40 385,52	0,01
E.ON SE	EUR	9 201,00	103 051,20	0,03
EDP - ENERGIAS DE PORTUGAL	EUR	14 506,00	57 095,62	0,02
ELISA OYJ	EUR	1 018,00	44 680,02	0,01
ENDESA	EUR	5 598,00	107 901,45	0,04
ENEL SPA	EUR	7 093,00	41 281,26	0,01
EQUINOR ASA	NOK	2 123,00	66 171,80	0,02
GEBERIT AG-NOM	CHF	148,00	70 137,83	0,02
GENMAB	DKK	51,00	17 152,74	0,01
GIVAUDAN N	CHF	37,00	114 375,10	0,04
GSK PLC	GBP	12 310,00	211 940,90	0,07
HALMA PLC	GBP	691,00	15 474,61	0,01
HENKEL KGAA	EUR	405,00	24 186,60	0,01
HERMES INTERNATIONAL	EUR	45,00	77 841,00	0,03
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	16 403,00	122 237,71	0,04
IBERDROLA SA	EUR	8 443,00	89 453,59	0,03
INDITEX	EUR	3 418,00	120 621,22	0,04
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	2 888,00	32 533,32	0,01
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	1 275,00	27 106,50	0,01
KERRY GROUP A	EUR	530,00	41 483,67	0,01

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
KONE B	EUR	1 049,00	41 876,08	0,01
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	6 702,00	191 141,04	0,06
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	50 771,00	158 354,75	0,05
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	CHF	613,00	165 188,17	0,06
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	238,00	22 631,13	0,01
LOREAL SA	EUR	319,00	125 430,80	0,04
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	114,00	81 669,60	0,03
MERCK KGAA	EUR	505,00	79 865,75	0,03
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	275,00	101 502,50	0,03
NATIONAL GRID PLC	GBP	6 376,00	72 018,88	0,02
NESTLE SA	CHF	1 429,00	153 058,14	0,05
NORDEA BANK ABP	SEK	3 670,00	38 325,62	0,01
NOVARTIS AG-NOM	CHF	1 925,00	186 567,29	0,06
NOVO NORDISK AS	DKK	2 596,00	224 160,44	0,07
NOVOZYMES AS-B	DKK	1 107,00	42 264,03	0,01
ORANGE	EUR	5 181,00	56 265,66	0,02
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	32,00	34 178,93	0,01
PERNOD RICARD	EUR	375,00	59 193,75	0,02
QIAGEN NV	EUR	1 074,00	41 101,98	0,01
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	1 159,00	77 581,91	0,03
RELX PLC	GBP	2 438,00	77 996,89	0,03
ROCHE HOLDING LTD	CHF	635,00	164 199,83	0,05
SAGE GRP	GBP	3 201,00	36 563,88	0,01
SAMPO A	EUR	1 062,00	43 520,76	0,01
SANOFI	EUR	2 090,00	212 093,20	0,07
SAP SE	EUR	470,00	57 725,40	0,02
SGS LTD	CHF	1 123,00	89 302,01	0,03
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	1 069,00	9 066,87	0,00
SWISS PRIME SITE REIT	CHF	482,00	41 777,81	0,01
SWISS RE AG	CHF	339,00	33 012,73	0,01
SWISSCOM N	CHF	124,00	69 671,98	0,02
SYMRISE	EUR	379,00	34 231,28	0,01
TELENOR	NOK	3 283,00	35 406,04	0,01
TESCO PLC	GBP	21 933,00	67 043,76	0,02
TOTAL ENERGIES SE	EUR	1 531,00	95 396,61	0,03
TRYGVESTA	DKK	1 850,00	32 090,32	0,01
UMICORE SA	EUR	516,00	11 584,20	0,00
UNILEVER	EUR	2 555,00	119 791,18	0,04
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	2 566,00	28 109,44	0,01
VODAFONE GROUP	GBP	38 849,00	34 374,69	0,01
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	1 527,00	175 070,55	0,06
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	235,00	101 929,17	0,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées			72 259 914,07	24,08
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			72 259 914,07	24,08
BONOS Y OBLIG DEL ESTADO 1.2% 31/10/2040	EUR	69 000,00	44 084,75	0,01
BPIFRANCE SACA 2.875% 25/11/2029	EUR	700 000,00	687 939,29	0,23
BTF 0% 25/05/2032	EUR	800 049,00	603 780,98	0,20
BTPS 2.15% 01/03/2072	EUR	250 000,00	127 610,03	0,04
BTPS 3.25% 01/03/2038	EUR	20 000,00	16 549,71	0,01
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0.0% 15/02/2031	EUR	137 537,00	112 770,71	0,04
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 1.70% 15/08/2032	EUR	709 844,00	651 676,51	0,22
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.60% 01/08/2031	EUR	360 000,00	269 170,98	0,09
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/06/2032	EUR	480 000,00	359 255,32	0,12
BUONI POLIENNALI DEL TES 0.95% 01/08/2030	EUR	190 000,00	152 160,81	0,05
EUROPEAN UNION 0.30% 04/11/2050	EUR	7 000,00	3 018,10	0,00
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	EUR	15 602,00	10 397,03	0,00
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	540 000,00	534 212,93	0,18
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 05/04/2024	EUR	70 000,00	68 716,20	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/05/2035	EUR	910 000,00	651 496,30	0,22
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2026	EUR	310 000,00	285 401,50	0,10
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2029	EUR	585 500,00	500 169,23	0,17
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.3% 15/10/2027	EUR	99 721,00	95 730,52	0,03
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.3% 15/02/2033	EUR	200 000,00	194 990,52	0,06
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.5% 04/07/2044	EUR	360 000,00	333 138,90	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 2.50% 15/08/2046	EUR	120 000,00	110 187,24	0,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 3.25% 04/07/2042	EUR	50 000,00	51 849,53	0,02
FERDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/08/2050	EUR	40 000,00	18 270,80	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.0% 15/09/2030	EUR	40 000,00	31 984,80	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	EUR	10 000,00	4 006,24	0,00
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/04/2043	EUR	50 000,00	28 442,80	0,01
FINNISH GOVERNMENT 0.50% 15/09/2027	EUR	60 000,00	54 154,55	0,02
FRANCE 0% 25/02/2026	EUR	880 000,00	814 976,80	0,27
FRANCE 0% 25/11/2030	EUR	290 000,00	231 327,20	0,08
FRANCE 0.5% 25/05/2040	EUR	150 000,00	90 733,44	0,03
FRANCE 0.5% 25/06/2044	EUR	273 805,00	146 536,64	0,05
FRANCE 1% 25/05/2027	EUR	145 326,00	135 157,43	0,05
FRANCE 1.25% 25/05/2034	EUR	153 462,00	124 139,10	0,04
FRANCE 1.5% 25/05/2031	EUR	230 000,00	204 805,54	0,07
FRANCE 1.5% 25/05/2050	EUR	777 556,00	481 772,81	0,16
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	152 035,00	118 519,10	0,04
FRANCE 2.5% 24/09/2026	EUR	22 500 000,00	22 049 656,97	7,35
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	EUR	41 150,00	18 947,70	0,01
FRANCE OAT 2.5 05/25/2030	EUR	630 000,00	610 210,50	0,20
FRENCH REPUBLIC 0.75% 25/05/2052	EUR	78 856,00	37 274,00	0,01
FRENCH REPUBLIC 1.25% 25/05/2036	EUR	110 000,00	84 597,04	0,03
FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	EUR	47 914,00	28 011,18	0,01
FRENCH REPUBLIC 2% 25/05/2048	EUR	177 914,00	127 800,69	0,04

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
GERMANY 0% 15/08/2031	EUR	218 000,00	176 181,06	0,06
IRELAND 0.2% 15/05/2027	EUR	50 000,00	45 095,02	0,02
IRELAND 1.5% 15/05/2050	EUR	30 000,00	19 065,86	0,01
IRISH 0.2% 18/10/2030	EUR	245 000,00	200 117,91	0,07
IRISH GOVT 0.35% 18/10/2032	EUR	20 000,00	15 601,92	0,01
IRISH GOVT 0.55% 22/04/2041	EUR	30 000,00	18 144,43	0,01
ITALIAN REPUBLIC 0.25% 15/03/2028	EUR	1 960 000,00	1 657 167,51	0,55
ITALIAN REPUBLIC 0.5% 01/02/2026	EUR	1 740 000,00	1 610 380,40	0,54
ITALIAN REPUBLIC 3.8% 01/08/2028	EUR	550 000,00	545 140,99	0,18
ITALIAN REPUBLIC 4.0% 30/04/2035	EUR	169 000,00	159 816,40	0,05
ITALIAN REPUBLIC 4.45% 01/09/2043	EUR	55 000,00	50 740,84	0,02
ITALY 3.60% 29/09/2025	EUR	30 000 000,00	29 802 168,13	9,93
KINGDOM OF BELGIUM 0.65% 22/06/2071	EUR	72 659,00	24 882,75	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0.8% 22/06/2027	EUR	420 000,00	386 887,77	0,13
KINGDOM OF BELGIUM 1.25% 22/04/2033	EUR	37 198,00	31 029,12	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 1.4% 22/06/2053	EUR	249 156,00	140 693,38	0,05
KINGDOM OF BELGIUM 1.70% 22/06/2050	EUR	22 871,00	14 609,17	0,00
KINGDOM OF NETHERLANDS 0.5% 15/01/2040	EUR	200 000,00	131 071,07	0,04
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.5% 15/01/2033	EUR	50 000,00	48 375,34	0,02
KINGDOM OF NETHERLANDS 2.75% 15/01/2047	EUR	41 638,00	38 968,77	0,01
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2028	EUR	381 000,00	328 540,11	0,11
KINGDOM OF SPAIN 0.1% 30/04/2031	EUR	850 000,00	651 691,80	0,22
KINGDOM OF SPAIN 1% 31/10/2050	EUR	269 000,00	128 128,16	0,04
KINGDOM OF SPAIN 1.5% 30/04/2027	EUR	870 000,00	818 916,60	0,27
KINGDOM OF SPAIN 1.9% 31/10/2052	EUR	37 000,00	22 206,38	0,01
KINGDOM OF SPAIN 2.55% 31/10/2032	EUR	100 000,00	92 730,38	0,03
KINGDOM OF SPAIN 2.75% 31/10/2024	EUR	200 000,00	202 870,08	0,07
KINGDOM OF SPAIN 3.45% 30/07/2066	EUR	30 000,00	24 008,91	0,01
KINGDOM OF SPAIN 3.55% 31/10/2033	EUR	393 000,00	385 012,62	0,13
KINGDOM OF SPAIN 3.9% 30/07/2039	EUR	270 000,00	259 814,58	0,09
KINGDOM OF SPAIN 4.20% 31/01/2037	EUR	24 000,00	24 876,76	0,01
KINGDOM OF SPAIN 4.7% 30/07/2041	EUR	64 000,00	67 469,89	0,02
KINGDOM OF SPAIN 5.15% 31/10/2044	EUR	10 000,00	11 528,29	0,00
KINGDOM OF SPAIN 5.75% 30/07/2032	EUR	90 000,00	104 130,16	0,03
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2027	EUR	480 000,00	435 091,20	0,15
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2052	EUR	260 000,00	107 073,20	0,04
NETHERLANDS GOVERNMENT 0% 15/07/2030	EUR	40 000,00	32 662,00	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	510 000,00	422 378,86	0,14
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	EUR	130 000,00	105 800,50	0,04
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2031	EUR	246 000,00	193 164,12	0,06
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	EUR	80 000,00	69 624,98	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/04/2027	EUR	180 000,00	164 408,00	0,05
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.75% 20/03/2051	EUR	100 000,00	51 195,69	0,02
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.85% 30/06/2120	EUR	38 000,00	13 227,02	0,00
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.4% 23/05/2034	EUR	30 000,00	27 443,44	0,01

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
REPUBLIC OF AUSTRIA 3.15% 20/06/2044	EUR	30 000,00	28 092,81	0,01
REPUBLIC OF AUSTRIA 4.15% 15/03/2037	EUR	20 000,00	21 497,09	0,01
REPUBLIC OF BELGIUM 0.10% 22/06/2030	EUR	190 000,00	154 551,97	0,05
REPUBLIC OF BELGIUM 0.4% 22/06/2040	EUR	430 000,00	249 931,34	0,08
REPUBLIC OF FINLAND 0.125% 15/09/2031	EUR	20 000,00	15 584,63	0,01
REPUBLIC OF FINLAND 0.25% 15/09/2040	EUR	20 000,00	11 542,46	0,00
REPUBLIC OF ITALY 2.250% 01/09/2036	EUR	40 000,00	30 159,12	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2050	EUR	165 000,00	103 264,23	0,03
REPUBLIC OF ITALY 2.8% 01/03/2067	EUR	35 000,00	21 656,30	0,01
REPUBLIC OF ITALY 2.95% 01/09/2038	EUR	46 000,00	36 494,26	0,01
REPUBLIC OF ITALY 3.1% 01/03/2040	EUR	22 000,00	17 397,94	0,01
REPUBLIC OF ITALY 3.35% 01/03/2035	EUR	41 000,00	35 844,87	0,01
REPUBLIC OF ITALY 3.5% 01/03/2030	EUR	108 000,00	103 459,35	0,03
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.3% 17/10/2031	EUR	60 000,00	46 955,10	0,02
REPUBLIC OF PORTUGAL 0.9% 12/10/2035	EUR	15 526,00	11 306,62	0,00
REPUBLIC OF PORTUGAL 1.15% 11/04/2042	EUR	25 866,00	16 280,28	0,01
REPUBLIC OF PORTUGAL 2.875% 21/07/2026	EUR	150 000,00	150 022,93	0,05
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	EUR	1 378,00	1 406,50	0,00
SPAIN 1% 30/07/2042	EUR	67 000,00	38 702,28	0,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			9 949 766,32	3,32
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			9 949 766,32	3,32
Titres de créances négociables			9 949 766,32	3,32
REGIE AUTONOME DES TRANSPORTS ZCP 30/11/2023	EUR	5 000 000,00	4 967 040,08	1,66
SUMITOMO MITSUI BANKING CORP ZCP 02/11/2023	EUR	5 000 000,00	4 982 726,24	1,66
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Organismes de placement collectif			195 941 212,35	65,30
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			195 941 212,35	65,30
AB FCP I FCP SUSTAINABLE US THEMATIC PORTFOLIO FCP	EUR	210 944,429	9 724 538,18	3,24
ALF ALPHA PART C	EUR	13 128,1667	0,00	0,00
AMUNDI BFT CONVERTIBLES ISR FCP	EUR	0,008	0,79	0,00
AVIVA INVESTORS ALPHA YIELD	EUR	1,00	1 412 040,71	0,47
AVIVA INVESTORS EURO CREDIT BONDS	EUR	18 615,00	23 976 120,00	7,99
AVIVA INVESTORS JAPON	EUR	808,00	15 347 281,28	5,11
CANDRIAM SUSTAINABLE SICAV BOND GLOBAL HIGH YIELD	EUR	10 491,772	10 854 577,48	3,62
CANDRIM SUSTAINABLE SICAV BOND GLOBAL SICAV	EUR	18 816,85	15 555 889,90	5,18
ISHARES EURO CORP BOND ESG UCITS ETF	EUR	340 842,00	1 539 924,16	0,51
ISHARES II PLC ACCUM SHS EUR ETF	EUR	15 680,00	929 353,60	0,31
ISHARES II PLC ISHARES USD HIGH YIELD CORP BD UCITS ETF	EUR	1 612 882,00	6 289 433,36	2,10
ISHARES JP MORGAN EM LOCA GOV BOND UCITS ETF USD DIST EUR	EUR	111 091,00	4 491 409,13	1,50

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ISHARES MSCI EM SRI UCITS ETF	EUR	1 114 577,00	6 904 804,52	2,30
ISHARES SURO HIGH YIELD CORP BOND UCITS ETF	EUR	98 312,00	8 767 719,77	2,92
ISHARES V PLC JP MORGAN USD EM CORP BOND UCITS ETF	EUR	3 177 410,00	13 854 460,82	4,62
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR MSCI USA ESG BROAD CTB DR UCI	EUR	13 548,00	5 520 551,23	1,84
OFI INVEST ESG EURO CREDIT SHORT TERM I	EUR	128 636,00	13 962 151,44	4,65
OFI INVEST ESG EURO INVESTMENT GRADE CLIMATE CHANGE I	EUR	403,00	4 027 009,74	1,34
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	EUR	21 467,00	23 062 427,44	7,69
OFI INVEST ISR MONÉTAIRE CT D	EUR	1 950,00	19 446 141,00	6,48
OFI INVEST YIELD CURVE ABSOLUTE RETURN R	EUR	9 641,00	10 275 377,80	3,42
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			156 039,49	0,05
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			156 039,49	0,05
Appel marge EUR G1	EUR	-270 761,57	-270 761,57	-0,09
Appel marge GBP G1	GBP	45 020,00	51 902,24	0,02
Appel marge JPY G1	JPY	1,00	0,01	0,00
Appel marge USD G1	USD	-10 141,90	-9 579,13	0,00
ED/202406/C/98.25	USD	860,00	50 767,41	0,02
ED/202406/C/98.5	USD	-860,00	-40 613,93	-0,01
EMINI RUSSE 1223	USD	-35,00	121 900,83	0,04
EURO BUND 1223	EUR	-70,00	274 741,57	0,09
EURO BUND 1223	EUR	-2,00	4 960,00	0,00
EURO BUXL 1223	EUR	1,00	-7 160,00	0,00
EURO STOXX 50 1223	EUR	9,00	-7 340,00	0,00
EURO-BTP FU 1223	EUR	-1,00	5 560,00	0,00
LONG GILT 1223	GBP	126,00	-51 902,24	-0,02
S&P 500 EMI 1223	USD	22,00	-192 909,02	-0,06

Inventaire du portefeuille au 29 septembre 2023 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
SFR/202409/P/94.5	USD	347,00	161 824,09	0,05
SFR/202409/P/94.63	USD	-1 770,00	-1 023 966,94	-0,34
SFR/202409/P/94.75	USD	1 423,00	1 008 028,34	0,34
US 10YR ULTRA T 1223	USD	-178,00	446 011,68	0,15
US 2 YR NOT 0124	USD	217,00	-97 204,93	-0,03
US ULTRA BOND C 1223	USD	39,00	-268 218,92	-0,09
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			45 156 660,18	15,05
Dettes			-28 784 627,26	-9,59
Comptes financiers			-655 451,32	-0,22
ACTIF NET			300 055 949,12	100,00